





## Table des matières

---

### **Les Éleveurs**

- La production avicole au Québec – **4**
- Mot du président et de directrice générale – **6**
- Structure organisationnelle – **10**
- Plan stratégique et priorités organisationnelles – **13**
- Audits et programmes – **14**
- Communications et vie associative – **18**
- Membres du personnel – **22**

### **Poulet**

- Portrait économique – **32**
- Affaires réglementaires – **36**
- Audits et programmes – **42**
- Marketing – **44**

### **Dindon**

- Comité dindon – **50**
- Portrait économique – **52**
- Affaires réglementaires – **56**
- Audits et programmes – **59**
- Marketing – **60**







- Les Éleveurs -

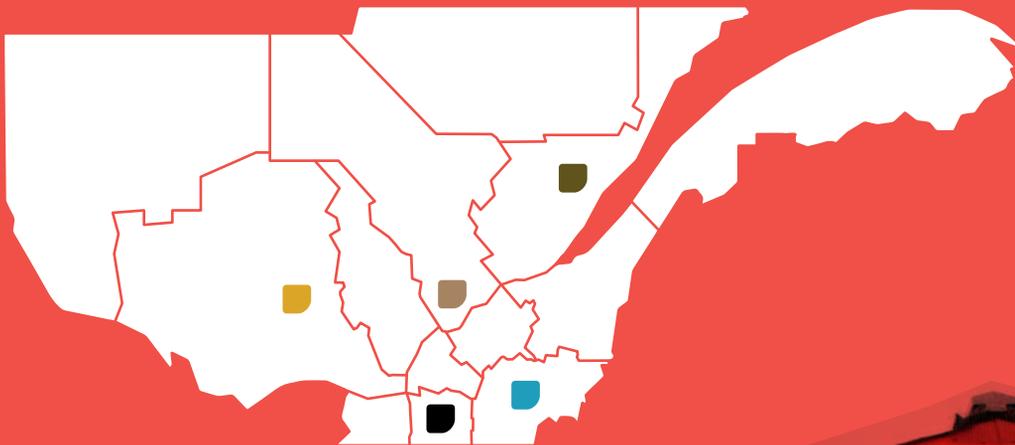
# La production avicole au Québec, c'est:

**811** fermes / **740** de poulet / **147** de dindon /  
**27 238** emplois directs et indirects\* à travers le Québec /  
**2 161 \$** (milliards) en contribution au PIB

\* Kevin Grier Market Analysis and Consulting Inc. (2016). L'impact économique des industries canadiennes de la volaille et des œufs en 2015 et Statistiques Canada. Tableau 002-0001 – Recettes monétaires agricoles, CANSIM

## Répartition au Québec >

 Rive-Nord	181	25
 Centre-du-Québec	143	19
 Est-du-Québec	162	36
 Montérégie	137	40
 Cantons-de-l'Est	121	31



**Mission**

Issus des syndicats d'éleveurs de volailles, les Éleveurs de volailles du Québec sont regroupés en une association professionnelle qui a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques et sociaux de ses membres. Les Éleveurs de volailles du Québec peuvent agir sur les plans local, régional, provincial, national et international concernant les questions qui les préoccupent.

En lien constant avec leurs membres, les Éleveurs de volailles du Québec consultent ces derniers sur les enjeux et les perspectives d'avenir du monde avicole, favorisent les échanges et assurent leur participation à différents événements de mobilisation.

En tant qu'administrateur du plan conjoint, les Éleveurs de volailles du Québec veillent à obtenir pour l'ensemble des membres des conditions avantageuses de production et de mise en marché des produits avicoles grâce notamment à la réalisation de recherches et à la mise en place d'un cadre réglementaire efficace ainsi qu'à la coopération avec les partenaires de la filière.

Les Éleveurs de volailles du Québec comptent, pour remplir leur mission, sur la participation de leurs membres, de leurs dirigeants, de leurs employés et des syndicats régionaux.

**Vision**

Par l'établissement de règlements, de conventions et de politiques favorisant le renforcement de la position concurrentielle du Québec, le développement de leurs marchés, l'établissement de la relève, l'accès au quota et l'amélioration continue de la gérance, par l'exercice d'un leadership déterminant au niveau canadien dans les dossiers commerciaux, en respect avec leurs valeurs et en s'appuyant sur elles, les Éleveurs de volailles du Québec feront en sorte de conserver ou d'accroître les parts de marché du Québec en misant sur le maintien de fermes familiales rentables dans un marché canadien dont ils constitueront le premier agent de croissance. ✘

## Structure organisationnelle

### Les Éleveurs de volailles du Québec



5 syndicats régionaux



Assemblée générale annuelle



Conseil d'administration :

comité exécutif, comité d'indon, comités consultatifs



Direction générale



6 directions :

- direction générale
- affaires économiques
- affaires réglementaires
- audits et programmes
- finances et administration
- marketing et communications

# Mot du président et de la directrice générale

## **Travailler stratégiquement**

*À l'instar de l'année précédente, nous avons franchi, en 2018, plusieurs jalons dans différents dossiers menés par les Éleveurs, marquant à la fois l'aboutissement de certains et des avancées pour d'autres. C'est d'ailleurs avec transparence, mobilisation et saine gouvernance que nous avons continué d'œuvrer dans ces différents dossiers afin de doter le secteur de bases solides pour l'avenir. En cours d'année, nous avons entrepris un processus de planification stratégique organisationnelle pour 2019-2022. Un exercice crucial pour toute organisation désireuse de progresser de manière durable, grâce à la définition d'orientations claires et de moyens pour y parvenir. Plusieurs opportunités s'offrent aux éleveurs de volailles du Québec. Nous devons être stratégiques dans leur traitement et la mise en œuvre de moyens pour les saisir.*



**L** Le secteur du poulet a poursuivi sa croissance au cours de la dernière année avec une progression de 5%. C'est avec un optimisme renouvelé que nous constatons ces performances. Nous avons toutefois le devoir de veiller à nous doter de nouvelles infrastructures durables pour assurer la croissance de cette production. Le moratoire ayant engendré un ralentissement dans la construction de nouveaux poulaillers comparativement à nos homologues canadiens, sa levée donne toute la latitude à la province pour pallier ce retard. C'est en effet avec enthousiasme et intérêt qu'après neuf ans et trois tentatives, les transactions de quota ont pu reprendre le 1<sup>er</sup> décembre dernier à la suite de la décision de la Régie sur les modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet. Des modifications qui ne retiennent pas l'intégralité des propositions des ÉVQ, dont le prix plafond, mais qui confirment la reprise des transactions et la tenue d'une première vente dans le cadre du système centralisé de vente de quota en avril 2019. Les ÉVQ demeureront vigilants quant au niveau de prix des contingents et verront, tel que le prévoit la décision de la Régie, à intervenir sur ce dernier au besoin.

En cours d'année, le travail d'identification des réels détenteurs de quota s'est poursuivi, et ce, jusqu'à la personne physique. Les ÉVQ ont par conséquent amorcé le processus de replaçage des contingents aux réels détenteurs de même que l'émission de nouveaux certificats de détention; un exercice rigoureux et essentiel à l'application du Règlement. À cet exercice de replaçage décrété par la Régie s'ajoutait la réalisation d'une analyse coût-bénéfice sur le niveau maximal de détention de contingent prévu au règlement. Le maintien d'une limite de détention prévue au règlement s'inscrit parmi les principaux objectifs des ÉVQ relativement à la détention de quota soit, qu'il ne serve pas d'outil de commerce, qu'il soit accessible et qu'on évite la concentration de cette détention. Les ÉVQ ont réitéré ces objectifs dans leur rapport, remis à la Régie en janvier 2019, et les ont appuyés d'une analyse économique relativement à la détention maximale. >

*Les EVQ ont par conséquent amorcé le processus de replaçage des contingents aux réels détenteurs de même que l'émission de nouveaux certificats de détention; un exercice rigoureux et essentiel à l'application du Règlement.*



Dans le secteur du dindon, les derniers ajustements à l'allocation nationale se sont reflétés par une diminution de la production de dindon de plus de 3 % pour la dernière année. Soucieux de maintenir les parts de marché de cette protéine, les ÉVQ et les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) ont entrepris une campagne de promotion nationale. Nous sommes d'avis que cette campagne, combinée aux interventions marketing provinciales, nous permettra de mieux positionner le dindon auprès du consommateur : un produit santé, à haute valeur ajoutée, qui s'apprête facilement. C'est d'ailleurs dans la perspective d'accroître la consommation et d'assurer une juste répartition de cette croissance entre les provinces que des interventions ont été menées en cours d'année par les ÉVQ auprès des EDC afin d'améliorer le système d'allocation nationale. Nos éleveurs de dindons ont investi, au fil des ans, dans ce secteur d'activité; nous devons nous assurer qu'ils puissent se développer de manière durable et concurrentielle. Les travaux réglementaires réalisés en cours d'année en témoignent grâce à l'inclusion des conversions des contingents et la mise en place d'ententes de production ainsi qu'une extension au calendrier de placement des dindonneaux qui visent à assurer une régularité dans les livraisons et la production de l'allocation nationale.

Au niveau de la mise en marché du poulet, une nouvelle convention est entrée en vigueur à la fin de l'année 2018, suite à l'arbitrage de cette dernière par la Régie. Les ÉVQ ont investi beaucoup de temps dans ce dossier au cours des dernières années, afin de démontrer l'importance, pour les secteurs sous gestion de l'offre, d'être transparents dans la répartition des bénéfices entre les maillons de la filière et l'adéquation du prix payé par les consommateurs. Cette convention, d'une durée de trois ans, vient mieux encadrer les acheteurs dans les transactions de poulet et offrir un peu plus d'ouverture pour de nouveaux acheteurs.

Que ce soit par les conventions de mise en marché ou par le processus d'allocation nationale, nous avons le devoir d'assurer un juste approvisionnement des marchés tant dans le poulet que dans le dindon, et ce, à juste prix pour le consommateur. Les ÉVQ continueront à défendre ce principe auprès de leurs homologues et pour les négociations futures. Les ÉVQ veillent à assurer la pérennité des secteurs, afin que ceux-ci soient capables de maintenir leur capacité concurrentielle et que chaque maillon ait la possibilité d'investir pour se moderniser.

*La réflexion sur le poulailler du futur a germé au cours de l'année au sein de l'organisation, teintée par les préoccupations relativement à la santé, à la sécurité et à la disponibilité des travailleurs.*

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la réflexion sur le poulailler du futur a germé au cours de l'année au sein de l'organisation, teintée par les préoccupations relativement à la santé, à la sécurité et à la disponibilité des travailleurs, de même que par les préoccupations d'efficacité de production, de bien-être et de santé des animaux. Les transformateurs ont été rencontrés à trois reprises afin de définir des orientations communes pour le chargement des oiseaux et de convenir de bases pour l'avenir. En tant que représentant des éleveurs, nous devons d'offrir des orientations claires pour les secteurs de production afin d'assurer un développement durable des entreprises tant sur le plan économique que sur celui de la responsabilité sociale.

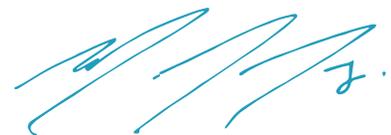
Parallèlement à nos actions sur le marché intérieur, différentes interventions ont été faites auprès des instances gouvernementales provinciales et fédérales pour rappeler l'apport économique de la production québécoise à l'essor de la province et du pays, de même que l'importance de la gestion de l'offre. Nous avons un modèle de production responsable, qui arrime notre production à la demande des consommateurs, et ce, sans l'aide de l'État. Ayant déjà concédé un accès important du marché canadien dans le cadre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique

(ACEUM) crée une brèche supplémentaire dans le système de gestion de l'offre. Nous travaillerons dans la prochaine année avec les offices nationaux pour que les entreprises d'ici soient couvertes pour les pertes qu'elles subiront. Dans les prochains mois, le Canada négociera entre autres avec les pays de l'Amérique du Sud, dont fait partie le Brésil, producteur avicole reconnu. Ces pourparlers doivent se faire dans le respect du développement des entreprises d'ici et l'indépendance alimentaire. Nous surveillerons de près ces négociations.

À l'instar des autres secteurs de l'économie, nos secteurs doivent évoluer, s'adapter aux besoins de notre société. La sortie du nouveau Guide alimentaire canadien en cours d'année en témoigne et vient d'ailleurs mettre la table à de nouvelles habitudes alimentaires, moins ancrées sur la consommation de la viande, mais où la volaille peut se positionner avantageusement. En tant qu'organisation, nous devons être à l'écoute de ces tendances, demeurer efficace et nous inscrire comme leader dans la production de volailles qui répondent aux besoins des consommateurs en quantité et en qualité. ✘



Pierre-Luc Leblanc / président



Marie-Ève Tremblay / directrice générale



**Pierre-Luc Leblanc**  
Président

## Conseil d'administration

nombre de réunion du CA: 20  
nombre de réunion du CE: 8



**François Cloutier**  
1<sup>er</sup> vice-président des Éleveurs  
de volailles de la Montérégie



**Lise St-Georges**  
Présidente des Éleveurs de volailles  
de la Rive-Nord et membre de  
l'exécutif des ÉVQ



**Daniel Husereau**  
1<sup>er</sup> vice-président des Éleveurs  
de volailles de la Rive-Nord



**René Gélinas**  
Président des Éleveurs de volailles  
de la Mauricie-Centre-du-Québec



**Louis-Philippe Rouleau**  
*1<sup>er</sup> vice-président des Éleveurs de volailles  
de la Mauricie–Centre-du-Québec  
et 1<sup>er</sup> vice-président des EVQ*

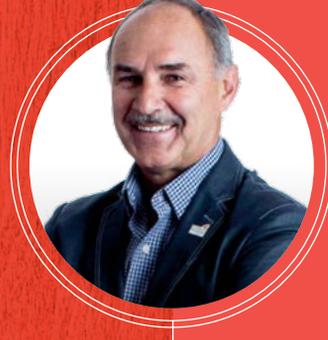


**Stéphane Veilleux**  
*Président des Éleveurs de volailles  
de l'Est-du-Québec et 2<sup>e</sup> vice-président  
des EVQ*

## Conseil d'administration



**Luce Bélanger**  
*1<sup>ère</sup> vice-présidente des Éleveurs  
de volailles de l'Est-du-Québec*



**Mario Bérard**  
*Président des Éleveurs de volailles  
des Cantons de l'Est et membre de l'exécutif  
des EVQ*



**Martin Lemieux**  
*1<sup>er</sup> vice-président des Éleveurs  
de volailles des Cantons de l'Est*



**Yvan Ferron**  
*Représentant  
du comité d'indon*

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le conseil d'administration peut également compter sur le travail des comités consultatifs qui ont pour mandat d'étudier des dossiers spécifiques et de réaliser certains d'entre eux. Les membres du conseil d'administration sont répartis dans chacun des comités selon leur intérêt. La composition des comités se fait à l'automne de chaque année.

### Comité réglementation

nombre de réunions: 6

François Cloutier	Président du comité
Pierre-Luc Leblanc	
René Gélinas	
Stéphane Veilleux	
Martin Lemieux	
Lise St-Georges	

### Comité promotion poulet

nombre de réunions: 3

Louis-Philippe Rouleau	Président du comité
Luce Bélanger	
Pierre-Luc Leblanc	

### CTREV

nombre de réunions: 9

Stéphane Veilleux	Président du comité
Pierre-Luc Leblanc	
Daniel Husereau	
François Cloutier	
Louis-Philippe Rouleau	
Martin Lemieux	
Yvan Ferron	

### Comité de négociation de la convention du poulet

nombre de réunions: 6

Lise St-Georges	Présidente du comité
Pierre-Luc Leblanc	
Louis-Philippe Rouleau	
Luce Bélanger	
Mario Bérard	

### Comité réglementation dindon

nombre de réunion: 1

Pierre-Luc Leblanc	Président du comité
Calvin McBain	
Alain Lanoie	
Yvan Ferron	
Yves Roberge	

### Comité finances

nombre de réunions: 2

Pierre-Luc Leblanc	Président du comité
Lise St-Georges	
Louis-Philippe Rouleau	
Martin Lemieux	
Mario Bérard	

### Comité promotion dindon

nombre de réunions: 7

Guillaume Côté	Président du comité
Yves Roberge	
Calvin McBain	

# PLAN STRATÉGIQUE ET PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

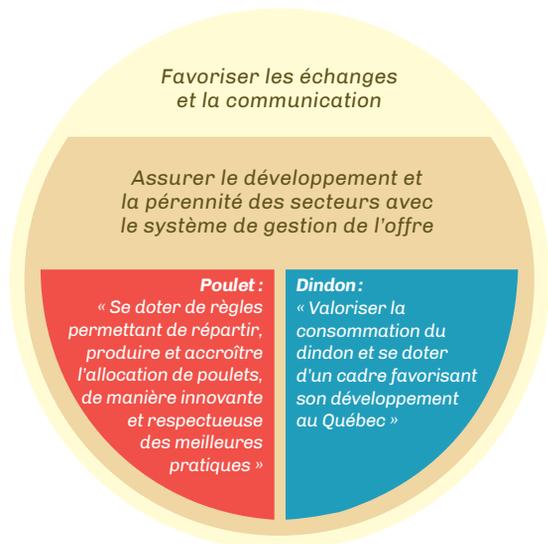
**E**n 2018, les Éleveurs de volailles du Québec ont réalisé la planification stratégique et l'identification des priorités organisationnelles pour la période 2019-2022. Cet exercice, crucial pour toute organisation désireuse de progresser, permet de se doter de stratégies et de moyens d'action à moyen et long terme afin d'atteindre ses objectifs, ses orientations, et ce, dans le respect de sa vision et de ses valeurs.

L'élaboration de ce plan s'appuie sur l'implication des membres du conseil d'administration et du comité dindon, qui ont contribué à faire le bilan des interventions passées, à dresser le portrait des enjeux du secteur et à définir les priorités d'actions pour les prochaines années ainsi que les axes d'intervention. Une consultation des délégués a été réalisée les 29 et 30 janvier derniers afin de valider et de bonifier les priorités d'actions avancées par les membres du conseil d'administration de l'organisation.

Par ailleurs, l'exercice de planification stratégique a également permis à l'organisation de faire une mise à jour sur ses valeurs, tout en gardant à l'esprit son ADN et la représentativité de l'intérêt de ses membres. Leadership, Intégrité, Équité, Excellence et Innovation deviennent les nouvelles valeurs de l'organisation, dont la portée et la signification seront présentées à l'AGA 2019. ✘

## Le plan stratégique s'appuie sur 4 grands axes :

- **1.** Coordination interne et externe :  
« Favoriser les échanges et la communication »
- **2.** Viabilité du secteur : « Assurer le développement et la pérennité des secteurs avec le système de la gestion de l'offre »
- **3.** Performance du secteur du Poulet :  
« Se doter de règles permettant de répartir, produire et accroître l'allocation de poulets, de manière innovante et respectueuse des meilleures pratiques »
- **4.** Performance du secteur du Dindon :  
« Valoriser la consommation du dindon et se doter d'un cadre favorisant son développement au Québec »



Les propositions de cibles et de priorités de travail du plan ont été présentées lors des assemblées régionales annuelles en février et mars 2019. Le plan stratégique sera annoncé lors de l'AGA 2019 et suivi par le conseil d'administration. Chaque année, les membres auront à définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les actions prévues au plan.

# Audits et programmes

**L**a direction des audits et programmes s'occupe des dossiers relatifs à la salubrité, au bien-être animal, aux mesures d'urgence zoonosaires, à la recherche, à l'environnement, au transfert d'expertise aux producteurs et à divers programmes qui régissent la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.





### **Programmes de salubrité et de soins aux animaux –**

#### **presque 100 % des fermes certifiées!**

En date du 8 mars 2019, presque 100 % (99,7 %) des fermes de poulet sont certifiées pour le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) et 99,7 % sont certifiées pour le Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSA). Chez les éleveurs de dindons, 97 % des fermes sont certifiées selon le Programme de soins aux animaux (PSAF) et le Programme de soins des troupeaux (PST).

Les programmes de qualité à la ferme sont des outils importants afin de démontrer le savoir-faire et la rigueur du secteur et ainsi de répondre aux attentes grandissantes des consommateurs et des clients de l'industrie. Le maintien de normes élevées en matière de soins aux animaux et de salubrité à la ferme est essentiel au travail de l'éleveur et permet de perpétuer la rigueur ainsi que la proactivité de la filière en termes de bien-être animal. Ces programmes sont source de fierté pour la filière avicole, soucieuse d'améliorer les soins de grande qualité prodigués aux poussins, aux dindonneaux et aux volailles.

### **Mise en place du service de certification des programmes**

C'est le 1<sup>er</sup> juillet 2018 qu'ont débuté les audits et la certification des programmes à la ferme par les auditeurs des ÉVQ, ce qui a mis fin au contrat de la firme Gestion Qualiterra inc. Quatre auditeurs, incluant un agent de certification et une adjointe administrative, se sont ainsi joints à l'équipe. Le processus des audits va bon train tel que décrit dans le Manuel de gestion des programmes à la ferme des PPC et des ÉDC. Les résultats d'un audit interne des ÉDC viennent confirmer la conformité du processus.

Parallèlement, un logiciel de planification et de suivi des audits, complémentaire à la base de données des ÉVQ, a été développé afin d'accélérer le processus de gestion. Des phases complémentaires de développement de l'outil sont toujours en cours.

Afin de maximiser l'efficacité des déplacements à la ferme en audit complet, les auditeurs des ÉVQ prennent déjà en main des tâches d'inspection, notamment la mesure et le plaquage des poulaillers. Différentes tâches d'inspection, qui visent l'application de la réglementation, sont en implantation au sein de l'équipe pour la production hors quota et sans quota.

Le département Audits et programmes prend aussi en charge l'application des mesures d'autoquarantaine et de biosécurité du Règlement de production et de mise en marché lors d'éclousions de maladies sur les fermes (laryngotrachéite infectieuse, *Mycoplasma gallisepticum* et maladies à déclaration obligatoire). La coordonnatrice et les auditeurs accompagnent et audient l'éleveur de la ferme infectée dans l'application des mesures de biosécurité afin de minimiser la propagation de la maladie. Les éleveurs de la zone à risque reçoivent aussi un accompagnement pendant lequel ils sont informés sur la biosécurité, les signes cliniques et les recommandations vétérinaires particulières lorsque applicables. >

### Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) est un partenaire du secteur avicole québécois qui coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.

### Régime d'indemnisation

Entamé en 2012 avec une étude de faisabilité, le projet de mise en œuvre d'un régime d'indemnisation des maladies avicoles au Québec, réalisé entre mai 2015 et mars 2018 et subventionné dans le cadre du programme des initiatives Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a franchi une étape importante, celle de la concrétisation.

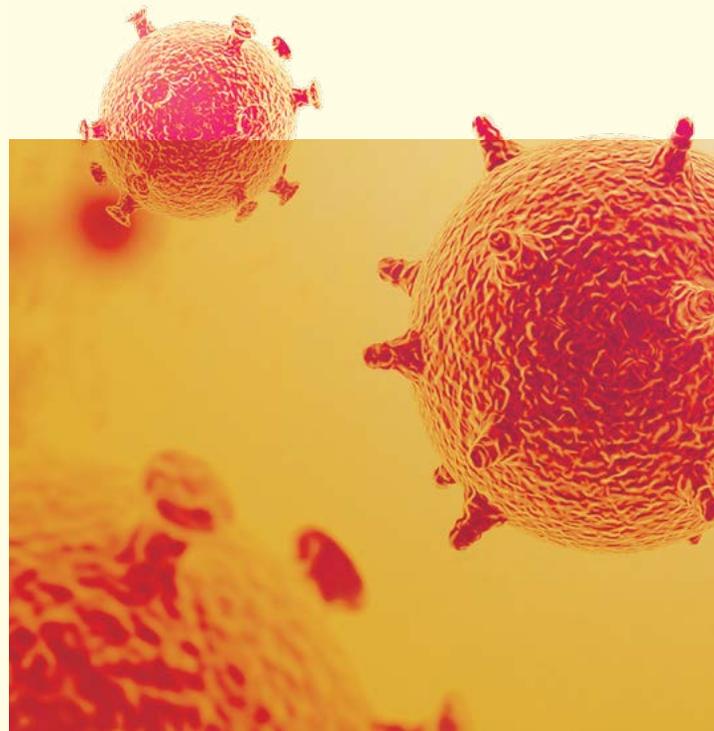
Le Régime d'indemnisation des maladies aviaires du Québec (RIMAQ) vise à proposer aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et quelques pertes encourues lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que deux maladies à incidence économiques, soit la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et la *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Au cours de la dernière année, les activités du projet ont porté sur la finalisation de tous les enjeux administratifs nécessaires à la mise en œuvre du régime d'indemnisation. Le RIMAQ est géré par l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC), qui a déjà plusieurs années d'expérience dans la gestion d'assurances de maladies avicoles. À la suite des consultations des membres de l'EQCMA et d'autres intervenants concernés, l'EQCMA a reçu leur engagement de principe et financier à l'égard de la mise en place du produit d'assurance en février 2019.



### Déclaration obligatoire des maladies avicoles

Au cours de la dernière année, des efforts ont été déployés pour la mise à jour des exigences réglementaires concernant la déclaration obligatoire et le respect de mesures de biosécurité par les producteurs lors de l'éclosion d'une des six maladies avicoles sous mandat de l'EQCMA. L'EQCMA a collaboré de près avec les associations de producteurs afin d'incorporer aux règlements les dernières modifications au Protocole d'intervention dans les cas de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* comme convenu avec l'Équipe technique santé. Il est prévu que ces révisions soient déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec par les associations de producteurs en 2019, dont les ÉVQ en mars.



### **Protocole de biosécurité pour la livraison de poussins et de dindonneaux à la ferme**

L'EQCMA, en collaboration avec Les Couvoiniers du Québec, a élaboré un protocole de biosécurité pour la livraison de poussins et de dindonneaux à la ferme. Ce protocole est destiné aux responsables de la livraison de poussins (fournisseurs) et aux livreurs afin qu'ils prennent, en tout temps, les mesures nécessaires pour minimiser les risques de propagation de maladies à déclaration obligatoire ou autres maladies graves aux troupeaux de volailles. De plus, une annexe sur les procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de livraison des poussins a été ajoutée à ce protocole. Ces mesures comprennent deux niveaux de biosécurité : biosécurité courante (code vert) et biosécurité en situation d'urgence (code orange). Ces documents sont disponibles depuis la fin avril 2018.

### **Stratégie d'euthanasie**

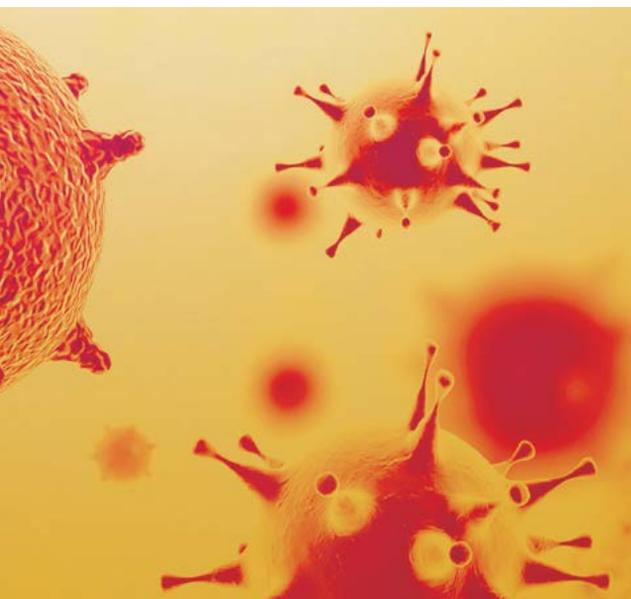
Avec la mise en œuvre d'un régime d'indemnisation, l'EQCMA doit être en mesure d'avoir une stratégie d'euthanasie dans les cas de LTI et de MG, et d'intervenir en appui à l'ACIA dans les cas de maladies déclarables. L'EQCMA a acquis, à l'automne 2017, du matériel spécialisé pour l'euthanasie au dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de troupeaux de volailles dans les poulaillers. Un protocole pour le gazage au CO<sub>2</sub> de troupeaux de volailles dans les poulaillers a été développé en accord avec les exigences de l'ACIA, et l'équipement est disponible depuis le mois de mai 2018 pour utilisation dans les fermes avicoles. L'équipement a été utilisé à deux reprises durant l'année.

### **Cas de LTI et mycoplasme à MG**

L'EQCMA est intervenue dans une éclo- sion de LTI qui a affecté huit sites de production de poulets à griller et trois sites de reproducteurs à chair dans la région de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Élisabeth entre juin et novembre 2018. L'autoquarantaine des fermes de la région de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Élisabeth n'a pas encore été levée, et une vaccination au couvoir pour les poulets à griller et une biosécurité régionale sont toujours en vigueur. En janvier, deux sites ont été infectés dans la région de Saint-Dominique, en Montérégie. Dès le début de la crise, la zone à risque a été élargie, et le chauffage du fumier de même que le vaccin de tous les oiseaux dans la zone ont été appliqués.

### **Échanges entre l'EQCMA et l'industrie avicole des autres provinces**

L'Ontario ayant lancé en décembre 2018 un projet d'assurance pour l'influenza aviaire, l'EQCMA a col- laboré sur une base régulière, au cours de la dernière année, avec l'industrie avicole ontarienne pour le régime d'indemnisation. Ces échan- ges ont eu lieu par l'intermédiaire du Feather Board Command Center (FBCC). Les deux provinces continuent d'avoir des échanges sur les cas de maladies infectieuses (LTI, MG, bron- chite, réovirus). ✘



*Le RIMAQ vise à proposer aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier permettant de couvrir certains coûts et quelques pertes encourues lors de six maladies ciblées.*

## COMMUNICATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

*Le département des communications est responsable de gérer les rapports entre l'organisation et ses publics (éleveurs, citoyens, filière et gouvernements) en faisant connaître ses orientations, en développant des stratégies et en ayant recours à des moyens efficaces pour diffuser les messages et promouvoir l'image positive des ÉVQ.*

**P**our réaliser ce mandat, l'équipe des communications a entamé en septembre 2017 un accompagnement d'un an avec une firme externe afin d'obtenir un éclairage différent sur les communications externes et internes réalisées par l'organisation, en plus d'identifier des moyens pour valoriser l'opinion des membres et du public à l'égard du travail des ÉVQ. Dans le cadre des négociations du nouvel ALENA, divers échanges et activités ont permis d'optimiser le positionnement des relations gouvernementales de l'organisation.

### **Communications externes et relations gouvernementales**

#### **Lien avec les médias**

La dernière année a été riche en demandes médias abordant divers sujets, dont les négociations de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, la production hors quota, la mise en place du système centralisé de vente de quota (SCVQ) et les impacts de la canicule de 2018 sur les animaux et les fermes. Afin de demeurer à l'affût de ce qui se passe dans l'actualité avicole et de ce qui se dit sur l'organisation, une veille médiatique en continu est assurée par le département et les positions publiques sont développées.

#### **Relations gouvernementales et négociations commerciales**

Au chapitre des relations gouvernementales, l'année 2018 s'est déroulée sous le signe des négociations de libre-échange dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM, anciennement ALENA). Les ÉVQ ont suivi de près les discussions entre le Canada et ses homologues dans le cadre des négociations. De même, les ÉVQ et leurs organisations nationales, les Producteurs de poulet du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada, ont fait valoir les intérêts des Éleveurs de volailles auprès des différents paliers gouvernementaux. Dans le cadre du PTPGP, l'accès supplémentaire aux produits de volaille a été dénoncé et des dédommagements pour les éleveurs d'ici ont été demandés.



*Afin de demeurer à l'affût de ce qui se passe dans l'actualité avicole et de ce qui se dit sur l'organisation, une veille médiatique en continu est assurée par le département et les positions publiques sont développées.*



Dans le cadre des négociations de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, plusieurs rencontres avec les divers partis politiques, que ce soit au fédéral ou au provincial, ont été tenues afin de rappeler l'importance de la gestion de l'offre pour le Québec. Au moment fort des négociations, les ÉVQ ont profité de la campagne électorale au Québec pour rencontrer les députés clés en agriculture du Parti libéral au Québec et de la Coalition Avenir Québec, afin de discuter des enjeux de ces négociations et leur parler de l'inestimable contribution du secteur de la volaille à l'économie québécoise. Toujours dans cette période, les ÉVQ ont participé à la rencontre des quatre partis politiques du Québec à la Maison de l'UPA en appui à la gestion de l'offre.

#### **Valorisation de la profession**

Afin de maintenir un lien proactif avec le grand public et de l'informer sur les réalités de la production et les activités des ÉVQ, une page Facebook a été créée au nom des Éleveurs de volailles du Québec en cours d'année. En peu de temps, la page a atteint un rayonnement intéressant. Elle poursuit chaque semaine son acquisition d'abonnés, et ce, sans aucun investissement publicitaire.

L'organisation s'est également investie dans la valorisation du travail des éleveurs de volailles en s'associant à la Journée portes ouvertes de l'UPA, réalisée depuis plus de 10 ans tous les mois de septembre. Ce moment privilégié permet de démystifier la production et de mieux la faire connaître au public. Ce projet a attiré près de 150 000 personnes en région et à l'Esplanade du Parc olympique en 2018. >

La visite des étudiants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a elle aussi permis de valoriser le travail des éleveurs. Deux éleveurs de la Montérégie, Isabelle Foisy et François Cloutier, ont ouvert les portes de leur entreprise afin de permettre aux futurs chefs cuisiniers d'en apprendre davantage sur le poulet et le dindon, de même que sur les normes rigoureuses de production dans les fermes.

Une autre activité, cette fois réalisée en collaboration avec la coordonnatrice du département Audits et programmes, est la rencontre d'étudiants inscrits dans un programme d'agriculture. Cette année, plus d'une trentaine d'étudiants des programmes de gestion et technologies d'entreprise agricole du Campus MacDonald de l'Université McGill et du Cégep de Lévis-Lauzon ont pu en apprendre davantage sur les activités des ÉVQ, les exigences des programmes de salubrité et de bien-être animal à la ferme, la certification des fermes ainsi que des dossiers d'actualité portant sur la régie d'élevage (ex. : les mesures d'urgence de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, la réduction des antibiotiques, etc.).

Les ÉVQ sont fiers de promouvoir le métier d'éleveur de volailles et d'informer la population et la relève qui étudie en agriculture.

*Deux éleveurs de la Montérégie, Isabelle Foisy et François Cloutier, ont ouvert les portes de leur entreprise afin de permettre aux futurs chefs cuisiniers d'en apprendre davantage sur le poulet et le dindon.*





## Communications internes et vie associative

L'équipe des communications a poursuivi son travail de consolidation et d'amélioration des outils de communication mis en place dans les dernières années.

### Magazine *NouvAiles*

Le magazine *NouvAiles* se démarque incontestablement dans le milieu agricole par son look élégant et épuré. Grâce à ses articles de fond sur les diverses facettes du secteur avicole, il est devenu au fil des ans un outil de communication attendu par les éleveurs et les membres de la filière. Quatre numéros ont été publiés en 2018. Le magazine peut être consulté sous sa forme papier ou en ligne sur le site Web des ÉVQ.

### *NouvAiles Express*

Dans la dernière année, la fréquence d'envoi de l'infolettre hebdomadaire de l'organisation, les *NouvAiles Express*, a été consolidée. C'est donc 58 envois courriel qui ont été faits aux éleveurs de volailles du Québec. La liste d'envoi a d'ailleurs été revue pour être élargie à tous les éleveurs de volailles dont l'organisation possédait l'adresse courriel, et non uniquement aux titulaires de quota. Cet outil de communication se concentre sur les sujets d'actualité de l'organisation et fait très bonne figure avec un taux d'ouverture moyen de 69 %.

### Site Web

Les éleveurs ont pu continuer de s'informer grâce au site Web des Éleveurs de volailles. Bien que celui-ci soit mis à jour en continu et en lien étroit avec les nouveautés des différents départements de l'organisation, il a vu le jour il y a quelques années déjà. Une analyse de son efficacité et de son accessibilité a donc été réalisée pour conclure qu'une refonte majeure devra être réalisée prochainement. Cette dernière, qui sera amorcée en 2019, comprendra entre autres la mise en place d'un extranet pour les éleveurs.

### D'autres façons de communiquer

L'organisation compte également sur des outils de communication qui peuvent être utilisés de façon sporadique, dont l'envoi de communiqués. C'est donc un total de 28 communiqués sur des sujets spécifiques, tels que la laryngotrachéite infectieuse, les négociations de libre-échange, les encans et les pourcentages de production. Les rencontres avec les éleveurs sont également des moyens de communication efficaces. Fidèles aux traditions, les ÉVQ ont organisé une tournée des syndicats régionaux dans le cadre de leur assemblée générale annuelle et réalisé cinq journées d'information : deux à l'intention des éleveurs de dindon (16 février et 19 décembre), deux pour la réduction de l'usage des antibiotiques (Lévis et Saint-Hyacinthe) et une sur la mise en place du système centralisé de vente de quota (SCVQ). ✘

# Au service des éleveurs

*Les Éleveurs de volailles du Québec, c'est plus d'une trentaine d'employés engagés et dynamiques. Des employés formés et investis dans l'amélioration des pratiques organisationnelles et du quotidien des éleveurs de volailles partout au Québec. L'organisation peut compter sur une combinaison gagnante d'expérience et de nouveauté, élément essentiel à la vitalité d'une organisation.*





**Marie-Ève Tremblay**  
*Directrice générale*

## *Direction générale*

---



**Aurélie Cohusac**  
*Adjointe administrative*



**Marc-André Joly**  
*Directeur administration,  
finances et TI, CPA et CA*



**Claire Duhamel**  
*Commis-secrétaire-  
réceptionniste*



**Agnès Baudot**  
*Commis-secrétaire-  
réceptionniste*

## *Administration, finances et TI*



**Heidi Mendizabal**  
*Analyste d'affaires*



**Éliane Deneault**  
*Technicienne en administration*



**Thi Bich Thu Tran**  
*Technicienxne comptable*

## *Affaires économiques*



**Nathalie Moreno**  
*Agente de recherche économique*



**Sylvie Martel**  
Coordonnatrice de la mise en marché



**William Pluviose**  
Conseiller réglementaire

## Mise en marché et réglementation



**Chantal Fortin**  
Conseillère sénior



**Marie-Jo Savignac**  
Responsable aux transferts



**Annie Gingras**  
Responsable aux transferts



**Louise Garon**  
Responsable aux transferts



**Mélanie Savard**  
*Coordonnatrice aux opérations*



**Lina Peterkin**  
*Conseillère en mise en marché*

# Opérations



**Christophe Pierce**  
*Technicien contingentement*



**Élane D'Adamo**  
*Responsable guides et bilans*



**Sabrina Plourde**  
*Technicienne aux opérations*



**Nathalie Robin**  
Coordonnatrice



**Odile Putod**  
Agente administrative

## Audits et programmes



**Karine Banning**  
Auditrice, programmes  
et réglementation



**Catherine Bouchard**  
Auditrice, programmes  
et réglementation



**Manuel Pinard**  
Agent de certification



**Gaétan Plante**  
Auditeur, programmes  
et réglementation



**Marie-Hélène Jutras**  
Coordonnatrice aux communications

# Communication



**Chloé Lefèvre**  
Conseillère aux communications



**Sarah Paré**  
Agente aux communications  
et marketing



**Marylène Jutras**  
Agente aux communications



**Julie Martineau**  
*Coordonnatrice au marketing*

## Promotions



**Monique Daigneault**  
*Agente à la promotion*



**Christiane Jetté**  
*Adjointe administrative*



*- Poulet -*

# Portrait économique

## Faits saillants de la production de poulet au Québec

PRODUCTION TOTALE  
**336 Mkg**



PRIX MOYEN PAYÉ AUX PRODUCTEURS  
**1,525 \$/kg**

PRIX MOYEN AU DÉTAIL  
**8,82 \$/kg**

VENTES AU DÉTAIL  
**63,5 Mkg**  
pour **560 M\$**



POURCENTAGE DE LA PRODUCTION CANADIENNE  
**26,5 %**



RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES  
**669 M\$**

EXPANSION DES MARCHÉS  
**17 Mkg**



CONTRIBUTION À L'EMPLOI  
**23 927 emplois**

PRODUCTION DOMESTIQUE  
**345 Mkg**



## BEA dans de l'économie

**E**n 2018, la production de poulet canadienne a poursuivi sa croissance des dernières années. Elle a augmenté de 5,09 % par rapport à l'année 2017, pour atteindre 1 264 Mkg éviscérés à la fin de l'année. La production québécoise a suivi la même tendance avec une croissance de 2,8% et une production totale de 336 Mkg éviscérés.

### Production de poulet au Québec en Mkg



Source : PPC

### Performance de l'allocation et de la production

La production québécoise destinée au marché domestique s'est élevée à 345 Mkg de poulet éviscéré pour les périodes A147 à A153, qui s'étendent du 2 décembre 2017 au 22 décembre 2018. Pour les sept périodes, la performance moyenne domestique de la production s'élève à 100,2 %. Pour ces mêmes périodes, 17 Mkg ont été produits dans le cadre du programme d'expansion du marché.

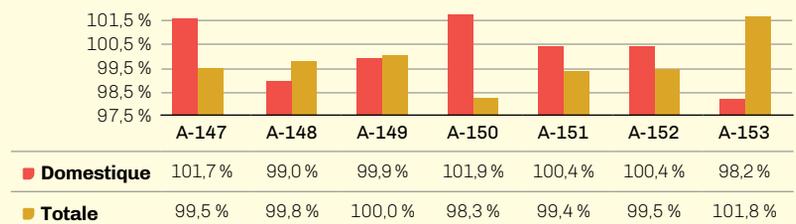
### Allocation et production québécoise en millions de kilogrammes éviscérés, périodes A-147 à A-153

	Allocation domestique	Production de poulet			Allocation totale
		Domestique	Exportation	Totale	
A-147	47,47	46,69	2,60	49,29	49,52
A-148	48,00	48,48	2,61	51,10	51,18
A-149	49,18	49,21	2,62	51,83	51,83
A-150	50,12	49,18	2,49	51,67	52,59
A-151	51,09	50,89	1,90	52,79	53,12
A-152	49,62	49,42	2,18	51,60	51,88
A-153	50,41	51,34	2,77	54,11	53,16
<b>Total</b>	<b>345,88</b>	<b>345,21</b>	<b>17,18</b>	<b>362,39</b>	<b>363,27</b>

Source : ÉVQ

La production totale, qui comprend la production domestique et la production pour exportation ou de développement du marché, s'est élevée à 362,39 Mkg, ce qui correspond à une performance moyenne de 99,8 % comparativement à l'allocation totale des sept périodes. >

### Performance de la production au Québec, périodes A-147 à A-153



Source : ÉVQ

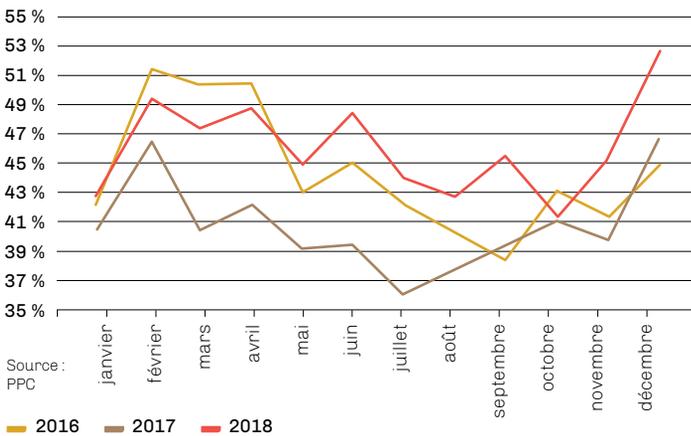
**Inventaires de poulet au Canada, 2018**

Depuis le début de l'année 2018, les inventaires canadiens ont été légèrement plus élevés que l'année précédente. Les inventaires ont été de 48,4 Mkg en moyenne pendant l'année 2018, soit une hausse de 19 % par rapport à 2017 et une hausse de 27,5 % par rapport à la moyenne 2014-2017. Cette augmentation des inventaires s'arrime avec l'augmentation de la production au cours des dernières années. En effet, le rapport inventaire sur disparition, quoique élevé, demeure dans la fourchette de variation observée depuis les dernières années.



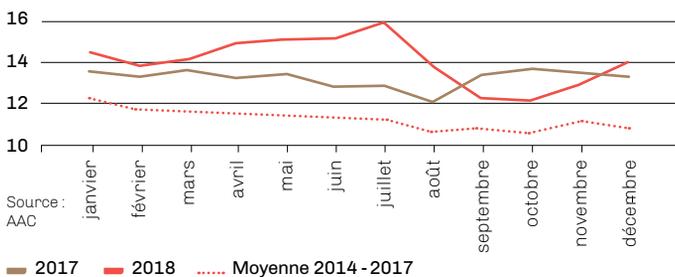
*Les inventaires canadiens ont été légèrement plus élevés que l'année précédente, soit une hausse de 19 % par rapport à 2017 et une hausse de 27,5 % par rapport à la moyenne 2014-2017.*

**Pourcentage des inventaires de fermeture sur disparition domestique, 2016-2018**



Au Québec, les inventaires ont été de 14 Mkg en moyenne pendant l'année 2018, soit 6,2 % (+0,8 Mkg) plus élevés que la moyenne de l'année précédente. Depuis février, les inventaires ont augmenté constamment jusqu'à atteindre le sommet de 15,8 Mkg en juillet. Par la suite, ils ont commencé à descendre pour arriver au niveau plus bas de l'année (12,2 Mkg) pendant les mois de septembre et octobre. Finalement, les inventaires étaient de 13,9 Mkg à la fin de l'année. Il s'agit d'une légère hausse puisque la production, pour la même période, a augmenté de 5,09 %.

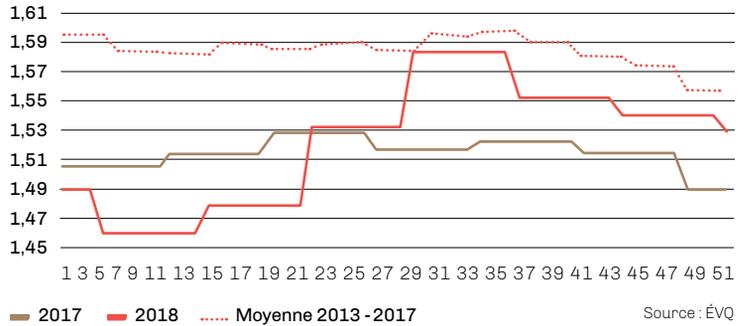
**Inventaires de poulet, Québec 2018**



**Prix de poulet vif aux éleveurs du Québec, 2018**

Le prix moyen obtenu par les éleveurs de poulet en 2018 se chiffre à 1,523 \$/kg, soit une hausse moyenne de 0,009 \$/kg (+0,6 %) par rapport à l'année 2017. Il s'agit d'ailleurs d'une diminution de 4 % comparative-ment à la moyenne quinquennale (2013-2017). L'introduction de mesure d'efficacité dans le modèle du coût de production de l'Ontario a une pression à la baisse sur le prix ce qui réduit l'impact de la hausse du prix des intrants. Notons que le prix payé aux producteurs a été plus bas que l'année précédente pendant les 20 premières semaines de l'année. Les semaines 28 à 35, soit les mois de juillet et août, ont eu le prix plus élevé de l'année (1,584 \$/kg).

**Prix aux producteurs du Québec**



**Ventes au détail**

Les ventes de poulet au détail captées pour le Québec ont été de 63,5Mkg au cours des 52 semaines finissant le 2 février 2019. Le prix moyen au détail a augmenté de 0,18 \$/kg (+2 %) pendant la même période, pour se situer à 8,82 \$/kg, ce qui explique la croissance de 2 % des recettes de ventes, soit un total de 560 M\$.

Au niveau canadien, les ventes dans les grandes surfaces ont atteint 286,4 Mkg, équivalant à 2,6 G\$ pendant les 52 semaines finissant le 2 février 2019. ✘

**Ventes au détail de poulet, Québec et Canada 2016-2018**

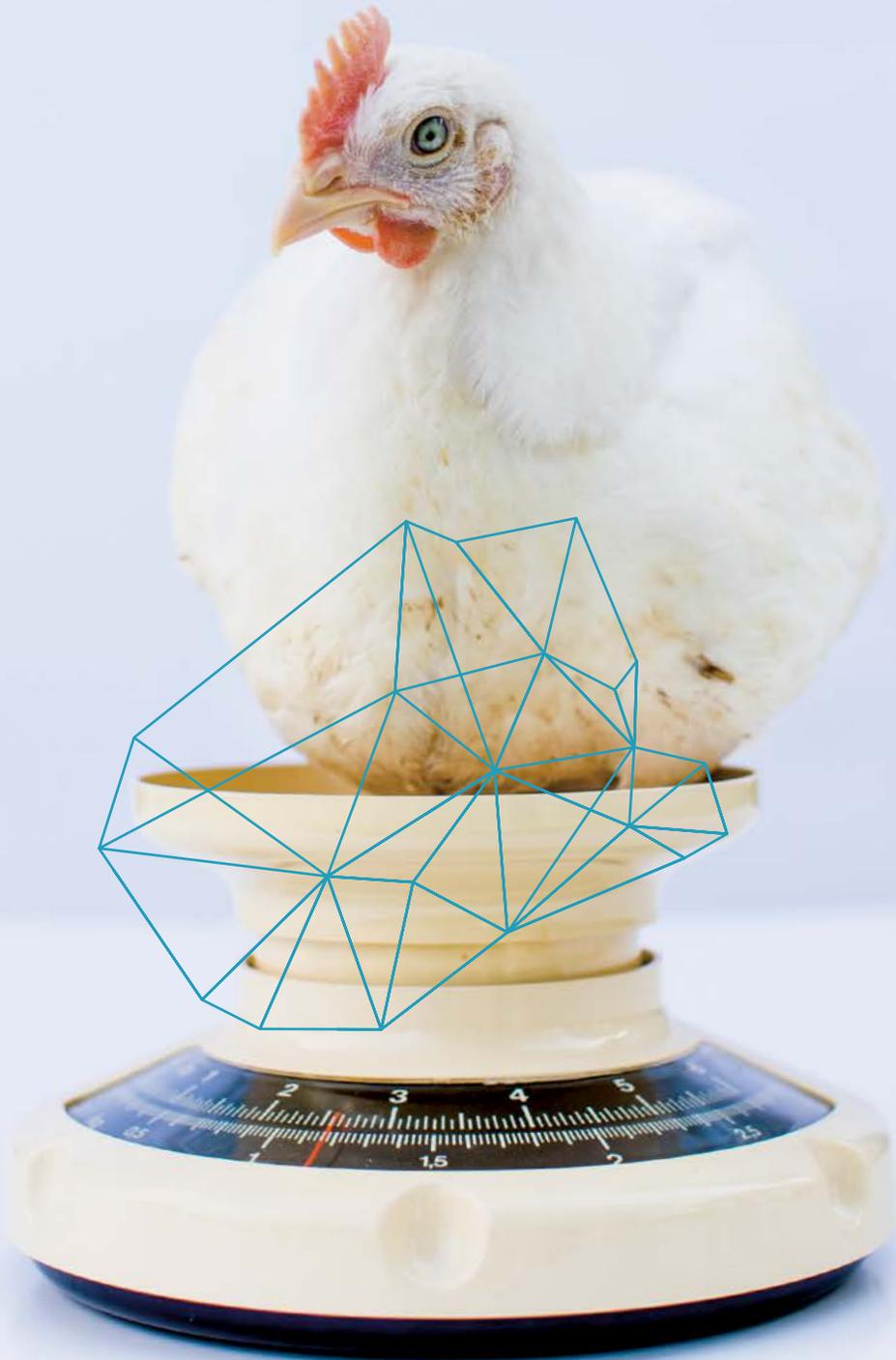
	Québec			Canada		
	Mkg	M\$	\$/kg	Mkg	M\$	\$/kg
2016	65,19	550,52	8,45	285,39	2 505,47	8,78
2017	63,59	549,23	8,64	290,12	2 562,70	8,83
2018	63,53	560,44	8,82	286,43	2 584,80	9,02
Variation 2017-2018	-0,06	11,21	0,18	-3,69	22,10	0,19

Source : Nielsen (exclut vente en entrepôt)



# Affaires réglementaires

*Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*



*La direction de la mise en marché et affaires réglementaires voit à l'application et à l'administration du règlement et de la convention sur la mise en marché du poulet au Québec. Ce service contrôle et administre les allocations et le contingentement pour chaque production. Il supervise et coordonne les transferts et la détention de quota. Il exerce un rôle-conseil en matière de réglementation, gère les dossiers juridiques et représente l'organisation devant les divers tribunaux.*

**L'**année 2018 aura été bien remplie avec plusieurs représentations devant la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (Régie) concernant, notamment, la Convention de mise en marché du poulet, les modifications réglementaires aux règlements sur la production et la mise en marché du poulet et du dindon, de même que pour audit des demandes d'exemption pour les transactions de quota.

#### **Convention de mise en marché du poulet**

À la suite de décision rendue par la Régie le 22 juin, la Convention de mise en marché du poulet arbitrée est entrée en vigueur le 23 décembre 2018 pour trois ans. Malgré que la décision maintienne les principes et fondements de l'ancienne convention, certains changements ont été apportés. La nouvelle convention prévoit que le chargement d'un lot de poulet vivant de plus de 90 000 kg provenant d'un même poulailler doit être effectué par deux équipes de chargement pour les deux premières remorques qui sont chargées ou pour les deux dernières qui sont chargées. En cas de non-respect, une compensation doit être versée à l'éleveur.

La nouvelle convention reconferme aussi la possibilité pour un éleveur titulaire de quota d'acheter ses propres poulets pour en faire la vente directement aux consommateurs. Il est maintenant possible d'acheter, sous cette forme, jusqu'à 50 000 kg de poulet issu de sa propre production et de passer par un intermédiaire pour en assurer la vente aux consommateurs. On note actuellement qu'une quinzaine d'éleveurs se prévalent de cette possibilité à chaque période. Un nouvel acheteur pourra également s'approvisionner d'un volume de 50 000 kg par période. >

La Convention est une entente importante et essentielle à une mise en marché efficace et ordonnée du poulet. À cet effet, divers articles de la Convention font périodiquement l'objet d'une vérification et d'un audit par une tierce partie afin de valider que chaque acheteur s'y conforme. Les Éleveurs, en tant qu'office administrateur du Plan conjoint, se doivent de s'assurer que la Convention de mise en marché du poulet est appliquée de manière uniforme et équitable pour tous les acheteurs. Si des litiges survenaient entre les éleveurs et les acheteurs, la Convention prévoit également une procédure d'arbitrage et de règlement des litiges.

En cours d'année, les Éleveurs ont d'ailleurs demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec d'interpréter le texte de la Convention concernant l'achat d'Avicomax inc. par Maple Leaf Foods inc. (Avicomax inc.) et le transfert du volume d'approvisionnement garanti reconnu en vertu de la Convention, afin que les règles applicables soient claires.

## **Règlement sur la production et la mise en marché du poulet**

### **Exemption suite à un ajustement de production**

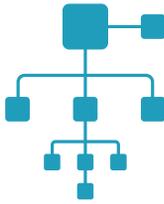
À la suite d'une décision des Producteurs de poulets du Canada de hausser le niveau de production sans redevances, les Éleveurs ont demandé une exemption d'application réglementaire, applicable pour la période A-150 (13 mai au 7 juillet 2018), afin que les producteurs puissent transférer et recevoir plus de 25 % de leur production; permettant ainsi à la province de produire son allocation pour la période. Soulignons que la décision de l'office national visait à hausser le niveau d'allocation voté préalablement, celui-ci étant jugé insuffisant à l'approche de la période de production. Les Éleveurs ont d'ailleurs dénoncé à deux reprises durant l'année auprès des Producteurs de poulet du Canada les faibles niveaux d'allocation, mais surtout l'écart important entre la date de la fixation des niveaux d'allocation, qui se fait dorénavant pour deux périodes, et le début de la production.

### **Reprise des ventes de quota**

Le moratoire sur le transfert des contingents de production voté en janvier 2010 a finalement été levé par la Régie en novembre 2018, après trois dépôts de modification réglementaires. À la suite de huit jours d'audience en 2016, la Régie recevait partiellement les demandes des ÉVQ en avril 2017 et confirmait le pouvoir, par règlement, d'identifier les détenteurs réels de quota, et ce, jusqu'à la personne physique. Le travail de déclaration des détentions et de dépôt des documents pertinents a été réalisé dans la seconde moitié de 2017 et s'est poursuivi en 2018. Le remplacement des contingents aux réels titulaires a été fait à la fin de l'année 2018 et l'émission des certificats de détention directe a débuté au début de l'année 2019. Les Éleveurs continuent leur analyse pour les entreprises qui ont réalisé un transfert réel ou réputé de contingent durant le moratoire.

Dans sa décision d'avril 2017, la Régie confirmait également la levée du moratoire au moment où un système de vente centralisé serait mis en place; la date du 2 octobre 2017 était fixée pour le dépôt du projet. La Régie profitait également de cette décision pour demander aux Éleveurs une analyse coût-bénéfice relativement au maintien de la limite de détention de 13 935 m2. Cette analyse a été préparée par les Éleveurs et déposée à la Régie le 25 janvier 2019.





*Le moratoire sur le transfert des contingents de production voté en janvier 2010 a finalement été levé par la Régie en novembre 2018, après trois dépôts de modification réglementaires.*

Les ÉVQ ont déposé, en octobre 2017, les modifications réglementaires visant la mise en place d'un Système centralisé de vente de quota (SCVQ), et ce sont les 28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars, de même que le 20 août, que la Régie a entendu les intéressés au dossier. Un travail de réécriture du règlement a été réalisé durant la période estivale, expliquant la tenue d'audience en août.

La décision de la Régie, rendue le 6 novembre, confirme la mise en place d'un nouveau système centralisé de vente de quota, la reprise de certains types de transactions de quota hors SCVQ à compter du 1<sup>er</sup> décembre, de même que l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de la relève déposés par les Éleveurs.

En tant qu'office, les Éleveurs ont la responsabilité d'analyser et d'approuver, lorsqu'applicable, toute transaction de quota, en respect à la réglementation en vigueur, incluant l'article 9 visant un maximum de détention réelle ou réputée de 13 935 m<sup>2</sup>. Cette décision amène la mise en place de nouvelles façons de faire et l'implantation de nouveaux processus de travail sollicitant la participation des ressources de l'organisation dans l'accompagnement des éleveurs face aux changements.

**La décision prévoit que toutes les transactions de quotas devront passer par le Système centralisé de vente de quota, à l'exception des situations suivantes :**

- Vente complète d'une entreprise;
- Changement de régime juridique de l'entreprise : actifs et actionnaires identiques au début et à la fin du transfert;
- Achat d'actions ou de participations;
- Ajout ou remplacement d'un fiduciaire/bénéficiaire d'une fiducie;
- Tout transfert entre membres de la famille immédiate.

Les transferts de quotas soumis au SCVQ s'effectueront via le mécanisme d'enchère qui permettra d'établir le juste prix entre les quantités offertes en vente et celles demandées. La Régie rejoint également les préoccupations des ÉVQ visant à éviter que le quota ne devienne un outil de commerce et de spéculation. En effet, la Régie prévoit que les quotas acquis hors SCVQ devront être exploités sur le même site pendant au moins 60 périodes suivant leur acquisition et que s'il y a un changement au lieu d'exploitation avant la fin de cette période, le titulaire se verra dans l'obligation de mettre en vente 40 % du quota déplacé au SCVQ. Soulignons que la Régie retient la notion de famille plus élargie pour les transferts : le frère, la sœur, l'époux, l'épouse, le conjoint de fait du titulaire ou de la personne réputée déterminer le quota, et ses ascendants et descendants en ligne directe au premier degré ainsi que leur époux, épouse ou conjoint de fait.

En vertu de ce nouveau règlement, un premier encan est prévu le 12 avril. Chaque acheteur indique son prix maximal et la quantité désirée. De même, chaque vendeur est invité à indiquer le prix minimal et la quantité à vendre. Le prix de la transaction au mètre carré de la séance est établi au lieu de rencontre défini par la plus petite différence entre les quantités offertes en vente à un prix déterminé et les quantités qu'on offre d'acheter à ce même prix. La Régie a décidé de ne pas fixer de prix plafond, mais invite les ÉVQ à revenir la voir en cas de besoin. >

### Exemptions durant le moratoire

Les Éleveurs ont été contactés à plusieurs reprises au cours du moratoire afin de communiquer des informations aux éleveurs requérant le transfert de leur contingent. Onze demandes d'exemption ont été présentées à la Régie par des éleveurs afin de permettre la transaction de leur contingent.

### Deux programmes distincts pour la relève

Deux nouveaux programmes débiteront à compter de l'année 2020. Les demandeurs devront déposer une demande entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre de chaque année, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019. Un total de 3 000 m<sup>2</sup> par année sera consacré aux programmes. Le quota ainsi obtenu est non transférable.

### Programme de démarrage

Ce programme vise à permettre à un nouveau producteur de se lancer en production avicole. Il consiste en un prêt de 1 500 m<sup>2</sup> de quota pour 20 ans :

- 300 m<sup>2</sup> sous forme de don après 20 ans;
- 1 200 m<sup>2</sup> sous forme de prêt : le remboursement se fera entre la 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> année à raison de 120 m<sup>2</sup> par année.

### Les principaux critères d'admissibilité :

- Être âgé de 18 à 40 ans;
- Détenir une formation reconnue ou 5 années d'expérience;
- Être domicilié dans un rayon d'au plus 25 km du site de production;
- Avoir un plan d'affaires viable;
- Ne jamais avoir détenu de quota;
- Être propriétaire du site de production;
- Que le principal revenu provienne de l'élevage de poulet.

### Programme d'aide à la relève

Le programme d'aide à la relève est bonifié de 100 m<sup>2</sup> par rapport au précédent et vise à assurer la pérennité des entreprises avicoles. Il consiste à octroyer 5 prêts de 300 m<sup>2</sup> par année, un par syndicat régional. Si jamais il n'y a pas de candidat dans une région, ce prêt sera offert aux autres régions. Le remboursement se fera de la 11<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> année à raison de 60 m<sup>2</sup> par année.

#### Les principaux critères d'admissibilité :

- Être âgé de 18 à 40 ans;
- Détenir une formation reconnue ou 5 années d'expérience;
- Être domicilié dans un rayon d'au plus 25 km du site de production;
- Être titulaire d'un quota d'au moins 600 m<sup>2</sup>;
- Que le principal revenu provienne de l'élevage de poulet.

### Hausse de la production sans quota

En octobre 2018, huit jours d'audience ont eu lieu devant la Régie sur la hausse de la production hors quota. À la suite des dépôts de modifications réglementaires par les Éleveurs de volailles du Québec et la Fédération des œufs de consommation du Québec, de même que des demandes de hausse de la production sans quota de l'Union paysanne, la Régie a convenu de tenir des audiences conjointes pour le traitement de ces dossiers. Les ÉVQ ont présenté un projet de modification réglementaire visant à bonifier les options de vente directe aux consommateurs. Le projet a pour but de permettre à 10 producteurs par année de produire au plus 2 000 poulets, sans détention de contingent. Avec leur programme, les ÉVQ désirent contribuer au développement durable de nouvelles fermes, mais le tout doit se faire dans le respect de tous les joueurs. Les enjeux de salubrité et de biosécurité sont omniprésents; c'est une question de santé publique et de pérennité de notre secteur. Les ÉVQ ont également profité de ces audiences pour soumettre à la Régie une proposition de hausse de la limite de production de poulets sans quota de 100 à 300. Ces derniers devront être destinés exclusivement à la vente directe aux consommateurs. La Régie n'a pas rendu de décision dans ce dossier. ✘

## Titulaires éleveurs, quotas détenus et transferts de quota – poulet

Région	2017		2018		Transferts en 2018			
	Nombre de titulaires	Quantité de quotas détenus (m <sup>2</sup> )	Nombre de titulaires	Quantité de quotas détenus (m <sup>2</sup> )	Nombre	Achats (m <sup>2</sup> )	Nombre	Ventes (m <sup>2</sup> )
01 - Montérégie	137	377 706	142	386 413	31	74 360	20	62 300
02 - Rive-Nord	181	636 794	180	631 834	12	18 473	14	19 937
03 - Mauricie-Centre-du-Québec	143	461 491	134	447 470	7	10 285	18	21 790
04 - Est-du-Québec	162	518 267	161	515 568	7	4 570	7	4 570
05 - Cantons-de-l'Est	121	359 254	123	357 999	5	2 648	3	1 739
<b>Total</b>	<b>744</b>	<b>2 353 512</b>	<b>740</b>	<b>2 339 284</b>	<b>62</b>	<b>110 336</b>	<b>62</b>	<b>110 336</b>

## AUDITS ET PROGRAMMES

### *La mise à jour des programmes de bien-être animal*

**L**e manuel de bien-être animal du Programme de soins aux animaux (PSA) des éleveurs de poulets, est paru en novembre 2018 à la suite de la mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons en 2016. Les nouvelles exigences seront auditées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **La stratégie de réduction des antibiotiques**

Les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers d'être proactifs en participant à la stratégie nationale d'élimination des antibiotiques. En 2017, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont annoncé l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques d'importance en médecine humaine pour décembre 2018 (catégorie II). L'élimination de la catégorie III est prévue pour décembre 2020 à la suite d'une évaluation de la situation en décembre 2019.

En septembre 2018 se sont tenues deux journées d'information sur la réduction des antibiotiques chez le poulet et le dindon. Pas moins de 300 participants, dont près de 75 % d'éleveurs, y ont assisté. Trois conférenciers et un éleveur y ont

présenté des informations pratiques sur le démarrage des oiseaux, des conseils techniques sur la biosécurité ainsi qu'un témoignage sur l'expérience de réduction des antibiotiques dans le cadre du projet de la Chaire en recherche avicole. À la suite de cette présentation, 92 % des participants se sont sentis plus outillés pour se préparer à la réduction des antibiotiques. Cet événement a d'ailleurs été l'occasion de poser un regard collectif sur l'élevage de volailles avec l'avènement de la réduction des antibiotiques.

Il demeure important de miser sur la recherche afin d'améliorer nos méthodes de régie d'élevage, de tester des solutions de rechange aux antibiotiques et d'optimiser la qualité de nos poussins et dindonneaux.

**Projet de recherche sur les Stratégies de réduction de l'utilisation d'antibiotiques chez le poulet à griller de la Chaire en recherche avicole de l'Université de Montréal**

**Axe 1.**

**Projet : Stratégies de réduction de l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages commerciaux de poulets à griller**

L'étude démontre tout d'abord que les performances sont similaires entre les traitements de réduction des antibiotiques et l'approche conventionnelle. Dans les faits, aucune différence n'a été notée concernant les performances d'élevage, le poussin ayant quant à lui reçu un traitement au couvoir. Ainsi, les poids à l'abattage des poulets, les conversions alimentaires, l'âge à l'abattage, de même que les pourcentages de mortalité et de condamnations permettent d'affirmer que les traitements de réduction des antibiotiques n'ont pas eu d'impact significatif sur les performances des troupeaux évalués chez les sept éleveurs ayant participé au projet de recherche.

En ce qui concerne la santé, les troupeaux n'utilisant que des antibiotiques préventifs considérés comme non importants pour la médecine humaine n'ont pas montré plus de problèmes que ceux élevés de manière conventionnelle. Ces résultats laissent supposer que la réduction des antibiotiques ne se traduira pas nécessairement par des problèmes supplémentaires de santé. Le travail de régie lors du démarrage des poussins et de l'élevage des oiseaux devra toutefois être adéquat. Chaque éleveur devra rester proactif face aux changements dans ses élevages au cours de la prochaine année.

Les nouvelles politiques de réduction des antibiotiques vont changer l'élevage actuel pour offrir un produit amélioré aux consommateurs. Les nouvelles politiques continuent de permettre l'utilisation curative d'antibiotiques, c'est-à-dire lorsqu'un diagnostic vétérinaire est posé pour l'élevage affecté. Le bien-être des troupeaux et la qualité de la production demeurent un souci constant pour l'industrie. ✘

**La Chaire en recherche avicole se munit d'un nouvel outil numérique**

La Chaire en recherche avicole a créé en 2018 son site Internet, où vous trouverez les résultats de recherche, sous forme de fiches techniques et de vidéos, de l'ensemble des 4 axes de ce projet à l'adresse [www.cra-fmv.org](http://www.cra-fmv.org).

Ce projet est financé par les partenaires de l'industrie avicole et le programme Agri-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



## MARKETING

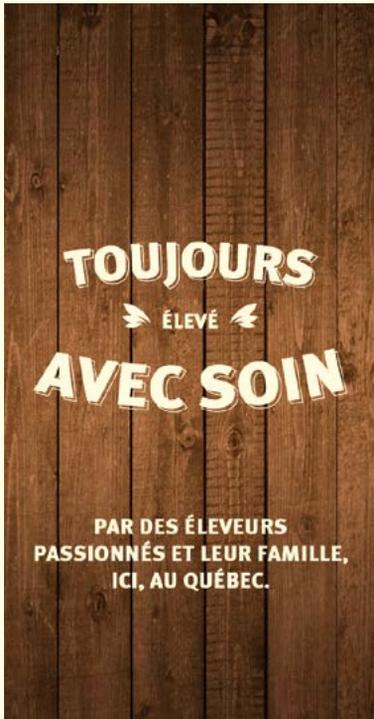
**L**a division du marketing s'affaire tout au long de l'année à mettre en œuvre les plans marketing établis en collaboration avec les comités de promotion. Son mandat : planifier, organiser et coordonner les différentes activités de marketing pour le Poulet du Québec. Cette équipe dynamique se donne quotidiennement comme mission de trouver les meilleures stratégies et initiatives possibles afin d'atteindre les objectifs fixés en début d'année.



*L'année 2018 a été marquée par un retour de la campagne des marionnettes qui avait été grandement appréciée par les consommateurs en 2017.*

## Le Poulet du québec

L'année 2018 s'est avérée bien occupée pour le Poulet du Québec, qui s'est surpassé grâce à des campagnes innovantes et stratégiques! Celles-ci avaient le mandat d'éduquer le consommateur sur les conditions d'élevage partagées à travers la province et de valoriser le métier d'éleveur de poulet. Plus de 20 contenus vidéo ont été publiés et ont permis de rejoindre pas moins de 2 millions de personnes, ce qui souligne la performance des activités marketing! L'objectif : donner à la marque une visibilité alléchante afin qu'encore une fois, le poulet soit la protéine n° 1 des familles québécoises.



## Une campagne numérique remarquée!

Nos mandats pour 2018 : renforcer la confiance des consommateurs envers le poulet élevé au Québec, mettre en valeur l'excellent travail et le dévouement des éleveurs d'ici et démystifier le processus d'élevage, du couvoir à la table. L'objectif visé : rassurer les gens sur la qualité et le bien-être du poulet en réitérant nos messages-clés par l'entremise de nos marionnettes.



L'année 2018 a été marquée par un retour de la campagne des marionnettes qui avait été grandement appréciée par les consommateurs en 2017. Les messages-clés : « toujours nourri aux grains », « toujours en liberté », « toujours sans hormones ajoutées » et « toujours sans trace d'antibiotiques ».

La campagne numérique, qui s'est terminée le 4 novembre dernier, s'est avérée un franc succès! Son objectif était d'augmenter la notoriété du Poulet du Québec. La stratégie mettait de l'avant nos messages-clés, les familles d'éleveurs et le fait que le poulet est simple à cuisiner. Le contenu vidéo de la campagne de 2017 a été réutilisé afin de créer de toutes nouvelles capsules de 15 secondes avec une touche humoristique adaptées au Web. Des bannières dynamiques originales ont également permis aux publicités d'être vues plus de 9 millions de fois par les consommateurs.

En collaboration avec l'agence de placement média, différents environnements premium ont été ciblés pour la diffusion des vidéos afin de s'assurer d'atteindre avec exactitude la clientèle cible. Ces environnements ne permettent pas aux consommateurs de sauter les publicités, ce qui présente le net avantage de garantir un taux de visionnement performant. >

## Septembre, un mois à l'effigie du poulet!

Depuis trois ans déjà, le poulet est la vedette du mois de septembre pour sa polyvalence et son bon goût qui rendent les repas de semaine simples, savoureux et surtout, très appréciés des familles québécoises. Cette année, plusieurs concours ont été organisés sur les médias sociaux, et des bannières Web mettant de l'avant des recettes thématiques de poulet ont été publiées dans l'Infolettre de Ricardo. Ces éléments font partie de la stratégie orchestrée afin de maximiser la visibilité du Poulet du Québec. Notre équipe a également collaboré avec les Producteurs de poulet du Canada (PPC) au tournage d'une vidéo diffusée en septembre dernier. Pour l'occasion, Anthony et Félix Morin, deux éleveurs de la région de Lanaudière, ont affronté Camille Bérubé et Charles Francis, de l'équipe canadienne de natation, dans un combat culinaire. Dans le cadre de cette compétition amicale, les deux équipes devaient exécuter une recette mettant à l'honneur la protéine préférée des Canadiens, mais aussi des nageurs : le poulet! C'est avec grande fierté que Félix et Anthony sont sortis grands vainqueurs de cette compétition. Comme quoi, nos éleveurs connaissent leur poulet mieux que personne d'autre!

Des influenceurs ont parlé du Mois du poulet sur leurs plates-formes sociales afin de faire rayonner le travail acharné des éleveurs de poulet. Ils ont également fait la promotion de la consommation de produits frais et locaux. Plusieurs autres initiatives ont été élaborées par les PPC dans le cadre de ces festivités.



### Des collaborations fructueuses avec les Producteurs de poulet du Canada

Encore cette année, plusieurs offensives ont été mises de l'avant avec les PPC pour faire rayonner le poulet à travers le Québec et le Canada. De nouvelles publicités télévisées, de savoureuses vidéos « how to », plus d'une vingtaine de recettes ainsi que de nouvelles collaborations avec des blogueurs foodies étaient au menu.

Le logo du Poulet du Québec s'est d'ailleurs retrouvé dans la campagne promotionnelle des PPC valorisant l'achat local qui s'est déroulée de mai à décembre. Cette campagne, qui mettait de l'avant une famille d'éleveurs de poulets, a misé sur une combinaison d'émissions traditionnelles et de quatre chaînes spécialisées, MOI ET CIE, CASA, AddikTV et Prise 2. Les PPC ont également été commanditaires de l'émission *Boomerang* diffusée sur les ondes de TVA.

Nous avons collaboré avec les Producteurs de poulet du Canada à la réalisation d'une capsule informative faisant la promotion du poulet, de l'élevage ainsi que du bien-être animal, diffusée au cours de l'émission matinale *Breakfast Television*. Les membres de l'émission se sont déplacés à la Ferme avicole Bellerose et Fils, située à Saint-Félix-de-Valois. Denise Dolbec, éleveuse sur cette ferme, a eu l'occasion de transmettre de l'information générale sur la production, ainsi que d'expliquer brièvement les principes de démarrage des lots. Le segment télévisuel s'est terminé avec une succulente recette de quesadillas au poulet et bacon, préparée par un chef de la région de Joliette.



*Le poulet fait partie du quotidien des Québécois et le contenu des messages promotionnels se doit d'être varié, en plus de s'inscrire dans la conversation de différents moments-clés de l'année.*

### **Une campagne sociale tout en humour**

Les médias sociaux occupent une place importante dans la stratégie de promotion; ils sont un moyen efficace de rejoindre les consommateurs à moindre coût. Plus de 95 000 abonnés suivent quotidiennement notre page Facebook. Afin de permettre à ceux-ci de profiter de nouveau contenu divertissant, actuel et inspirant, de nouvelles publications paraissent toutes les semaines.

Le contenu a été rédigé de façon humoristique et ce sont nos célèbres marionnettes qui ont été mises de l'avant afin de véhiculer nos messages-clés.

Le poulet fait partie du quotidien des Québécois et le contenu des messages promotionnels se doit d'être varié, en plus de s'inscrire dans la conversation de différents moments-clés de l'année. Nos publications ont donc trois vocations différentes qui répondent à des objectifs différents : informer, éduquer et divertir. La stratégie repose sur la diffusion de contenu ponctuel et de contenu planifié regroupé sous les thématiques *Temps libres* et *On connaît notre poulet par cœur*. Le contenu ponctuel permet d'être réactif aux différents événements de l'actualité, alors que le contenu planifié *Temps libres* vise à démontrer aux consommateurs que les poulets sont élevés avec

tellement de soin qu'ils ont tout leur temps pour faire ce qu'ils veulent. Finalement, c'est avec la thématique *On connaît notre poulet par cœur* que nous avons pu véhiculer le message qu'il n'y a personne de mieux placé que l'éleveur pour bien s'occuper des poulets. Cette campagne sociale des marionnettes plaît toujours aux abonnés; les publications rejoignent de façon organique des milliers de personnes et l'engagement est très satisfaisant!

Le 19 octobre dernier, une vidéo invitant les gens à participer à des mots croisés sur le domaine avicole a été diffusée en direct sur notre page Facebook. La publication a permis de rejoindre près de 45 000 personnes, et plus de 1 300 commentaires ont été faits. Comme l'expérience a été appréciée de nos abonnés, elle a été renouvelée en décembre. Une des marionnettes s'est dégourdi les pattes sur le piano en jouant des mélodies de Noël spécialement demandées par les abonnés. Ce rendez-vous a permis de réunir pas moins de 21 000 internautes, en plus de recueillir 183 réactions et 455 commentaires. Ce sont certainement des expériences à reconduire en 2019, puisqu'elles ont permis d'atteindre le public cible d'une manière bien créative, dans des moments phares de l'année! ✘



- *Dindon* -



## COMITÉ DINDON

**L**e comité des éleveurs de dindon a pour mandat d'assurer le suivi des dossiers ayant trait spécifiquement à ce secteur aussi bien au provincial qu'au national. Au cours de l'année 2018, le comité s'est réuni à 19 reprises. Les membres ont également siégé sur différents sous-comités, tels : le comité de promotion du dindon, le comité des approvisionnements et de la négociation des prix, le comité de la réglementation de la production du dindon, le comité de la relève et les comités des Éleveurs de dindon du Canada.



**Pierre-Luc Leblanc**  
*Président des Éleveurs de volailles  
du Québec, président du comité dindon*

## Comité dindon



**Guillaume Côté**  
*Vice-président du comité dindon  
et représentant du secteur D*



**Yves Roberge**  
*Représentant secteur A*



**Yvan Ferron**  
*Représentant secteur B*



**Calvin McBain**  
*Représentant secteur C*



**Alain Lanoie**  
*Représentant secteur D*



**Daniel Jack**  
*Représentant des reproducteurs*

# Portrait économique

## Faits saillants de la production de dindon au Québec

PRODUCTION TOTALE

**35 Mkg**

éviscérés



RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES

**83,5 M\$**

VENTE AU DÉTAIL

**6,6 Mkg**  
par **38 M\$**



PRIX MOYEN PAYÉ AUX PRODUCTEURS

**\$/kg**



DINDON À GRILLER

**1,972 \$**



FEMELLE LOURDE PRODUITE EN DINDON À GRILLER

**1,916 \$** ♀

FEMELLE LOURDE PRODUITE EN FEMELLE LOURDE

**1,885 \$** ♀

MÂLE

**1,981 \$** ♂

PRIX MOYEN AU DÉTAIL

**5,76 \$/kg**

POURCENTAGE DE L'ALLOCATION CANADIENNE

**22,4 %**



CONTRIBUTION À L'EMPLOI

**3 356 emplois**



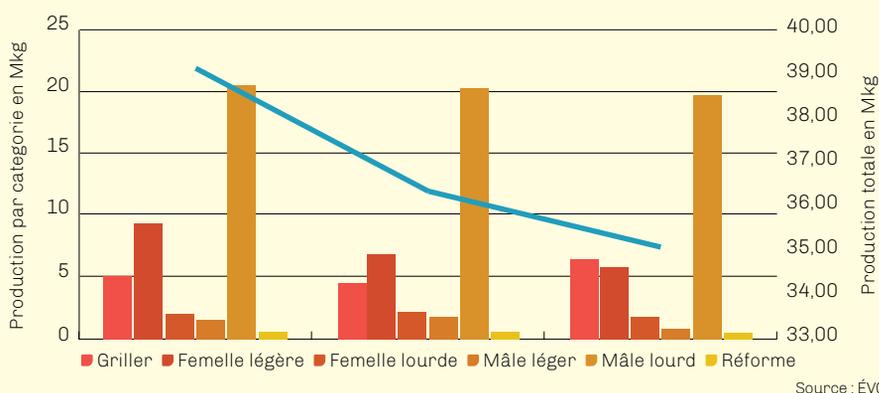
### Statistiques de la production de dindon, 2018

**P**our l'année civile 2018 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), la production totale québécoise de dindon éviscéré a été de 35 Mkg (domestique et à l'exportation), soit une baisse de 3,5 % par rapport à l'année 2017. Dans l'ensemble, la production canadienne a diminué de 1,6 % entre 2017 et 2018.

Au Québec, les catégories de production du dindon ont changé légèrement pendant les dernières années. La production

du dindon à griller est la seule catégorie qui a crû d'une année à l'autre. Elle a augmenté de 41 % (+1,8 Mkg) pour un total de 6,4 Mkg. Bien que la production de toutes les autres catégories ait baissé (-3 % mâle lourd, -15 % femelle légère, -20 % femelle lourde et dindon de réforme), c'est le mâle léger qui a connu la baisse la plus abrupte. La production du mâle léger a baissé de 55 % (-1 Mkg) par rapport à l'année 2017, pour un total de 0,8 Mkg pendant l'année 2018. ➤

### Production du dindon au Québec, 2018



#### Québec

	Griller	Femelle légère	Femelle lourde	Mâle léger	Mâle lourd	Réforme	Total
2016	5,11	9,32	2,05	1,53	20,49	0,61	39,11
2017	4,54	6,88	2,22	1,83	20,23	0,61	36,32
2018	6,42	5,85	1,77	0,83	19,69	0,49	35,05

#### Canada

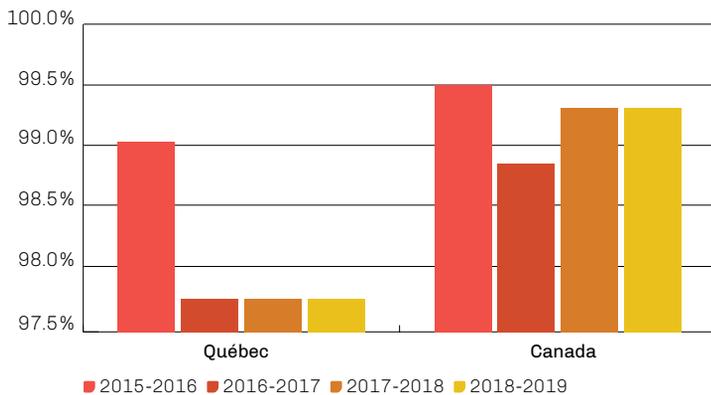
	Griller	Femelle légère	Femelle lourde	Mâle léger	Mâle lourd	Réforme	Total
2016	22,36	35,59	19,04	10,41	89,07	6,86	183,32
2017	19,77	32,23	18,95	10,57	82,15	7,18	170,85
2018	20,04	32,47	19,50	9,81	79,92	6,32	168,07

Source : ÉVQ

### Performance de l'allocation

Pendant la période réglementaire 2017-2018, la production québécoise du dindon a atteint les 36,5 Mkg, soit une performance de 97,8 % par rapport à l'allocation et une décroissance de 2,8 % par rapport à l'année réglementaire 2016-2017. Pour sa part, la production canadienne a été de 170,9 Mkg, soit une performance de 99,5 % et une baisse de la production de 3 %.

### Performance de l'allocation



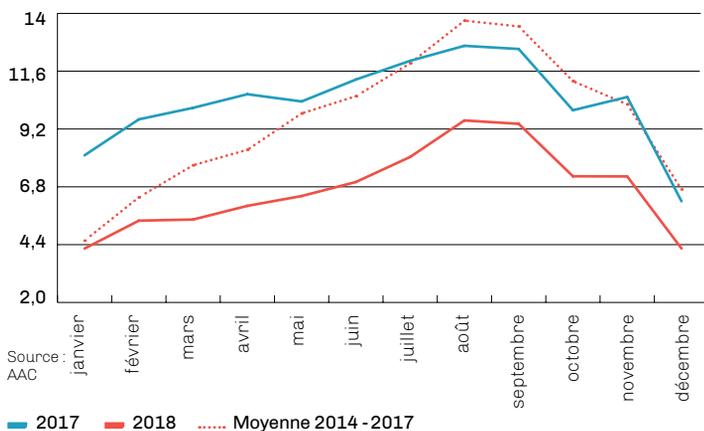
*La production québécoise du dindon a atteint les 36,5 Mkg, soit une performance de 97,8 % par rapport à l'allocation et une décroissance de 2,8 % par rapport à l'année réglementaire 2016-2017.*

### Inventaires

Au Québec, les inventaires ont été de 6,7 Mkg en moyenne pendant l'année 2018, soit 35 % plus bas que la moyenne de l'année précédente et 30 % inférieurs à la moyenne quinquennale 2013-2017. Pendant l'année, le niveau des inventaires a suivi la tendance habituelle, avec un sommet de 9,5 Mkg pendant les mois d'août et septembre.

Les inventaires canadiens ont été de 33,2 Mkg en moyenne pendant l'année 2018, soit une baisse de 8 % par rapport à 2017 et une hausse de 4,9 % par rapport à la moyenne quinquennale 2013-2017.

### Inventaires de dindon au Québec, 2018



Source : AAC

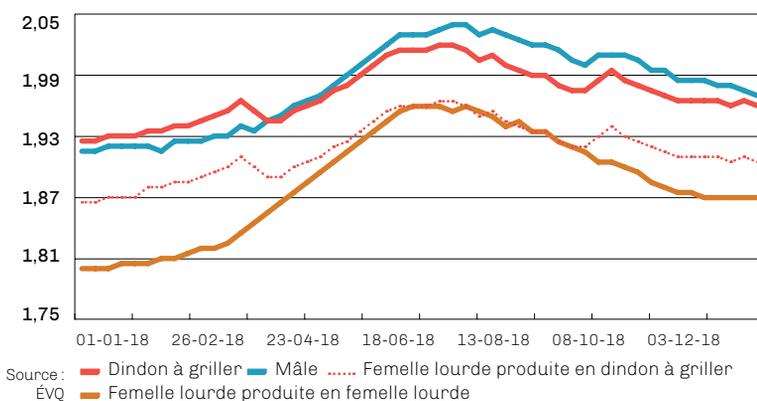
— 2017 — 2018 ..... Moyenne 2014-2017



### Prix de dindon vif aux éleveurs, 2018

Après avoir été stables en 2017, les prix aux éleveurs de dindon ont suivi une tendance à la hausse pendant les premiers sept mois de l'année 2018. Au début du mois d'août, ils ont commencé à baisser pour terminer l'année à des niveaux plus élevés que l'année précédente. En moyenne, les prix du dindon à griller ont augmenté de 0,05 \$/kg. Pour la femelle lourde produite en dindon lourd et le dindon mâle, les prix ont augmenté de 0,062 \$/kg et 0,68 \$/kg respectivement.

### Prix aux éleveurs, Québec 2016-2018. Dollar par kilogramme de dindon vivant



### Prix aux éleveurs, Québec 2016-2018. Dollar par kilogramme de dindon vivant

	À griller	Femelle lourde		Mâle
		À griller	Lourde	
2016	1,916	1,861	1,855	1,906
2017	1,916	1,861	1,823	1,913
2018	1,972	1,916	1,885	1,981
Variation 2017-2018	0,056	0,055	0,062	0,068

Source : ÉVQ

### Ventes au détail

Au Québec, la quantité de viande de dindon vendue en épicerie a diminué par rapport à 2017. Toutefois, selon les informations captées, le prix moyen au détail a augmenté de 1,29 \$/kg d'une année à l'autre. Les recettes ainsi générées ont diminué de 0,48 M\$.

Au niveau canadien, la baisse des ventes a été de 1,4 Mkg, soit une diminution de 2 % par rapport à 2017. Les ventes dans les grandes surfaces ont atteint 56,89 Mkg, équivalant à 274 M\$. ✕

### Ventes au détail du dindon, 2016-2018

	Québec			Canada		
	Mkg	M\$	\$/kg	Mkg	M\$	\$/kg
2016	9,75	37,58	3,85	61,13	277,90	4,55
2017	8,66	38,77	4,48	58,31	277,93	4,77
2018	6,64	38,29	5,76	56,91	274,48	4,82
Variation 2017-2018	-2,02	-0,48	1,29	-1,41	-3,45	0,06

Source : Nielsen (exclut vente en entrepôt)

# Affaires réglementaires

Réglement sur la production et la mise en marché du dindon



*La direction de la mise en marché et des affaires réglementaires voit à l'application et à l'administration du règlements et de la convention sur la mise en marché du dindon au Québec. Ce service contrôle et administre les allocations et le contingentement pour chaque production. Il supervise et coordonne les transferts et la détention de quota. Il exerce un rôle-conseil en matière de réglementation, gère les dossiers juridiques et représente l'organisation devant les divers tribunaux.*

**À** la suite du dépôt de modifications réglementaires par les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ), la Régie, au début de l'année 2018, homologuait les demandes visant à rendre obligatoire la certification des élevages de dindon pour le Programme de salubrité des aliments à la ferme et le Programme de soin des troupeaux (PST), prévoyant aussi des conséquences en cas d'absence de certification. En cours d'année, l'équipe d'audits et programmes a accompagné les éleveurs afin d'assurer leur conformité. En 2019, la quasi-totalité de la production est d'ailleurs conforme au programme. Par ailleurs, la décision incluait également des modifications quant aux dépôts et conséquences liées au calendrier de placement. Cet outil de prévision de vente permet à la fois à l'éleveur et à l'acheteur de planifier les volumes d'oiseaux à abattre, de faciliter la gestion des contingents, l'écoulement de la production et les abattages.

### **Conversion**

Les travaux de 2017 et 2018 avec les transformateurs concernant l'inclusion d'un mécanisme de conversion de contingent au règlement sur la production et la mise en marché du dindon ont finalement mené à des audiences devant la Régie les 14 et 15 juin 2018, et à la réception rapide d'une décision le 29 août 2018. Une décision qui vient entériner, telles que présentées, les demandes de modifications réglementaires des ÉVQ visant à fixer les paramètres permettant d'équilibrer la production par mètre carré pour le quota de production de dindon lourd et léger, et inversement, via un mécanisme d'annonce des offres et de confirmation des volumes de conversion pour l'année à venir. Le premier exercice de conversion a débuté à la fin de l'année 2018 et sera applicable pour les périodes 2019-2020 débutant le 28 avril 2019. >

Rappelons que pour l'année 2018-2019, les producteurs de dindons de 9,8 kg et moins (poids vif) ont bénéficié d'un congé de paiement de contribution spécial pour la promotion compte tenu de l'absence de conversion pour cette période. Les délégués, réunis lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec d'avril 2018, voulaient ainsi favoriser une rentabilité équitable entre le dindon léger et le dindon lourd.

En cours d'année, les membres du comité dindon ont poursuivi leur réflexion visant certaines modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du dindon. Plusieurs objectifs ont été fixés pour améliorer le suivi et la planification de la production, dont le dépôt d'entente de production prévu en 2019. Soulignons que l'homologation de modifications réglementaires visant la mise en place d'un programme d'aide au démarrage pour de nouveaux éleveurs de dindon a été relancée en début 2019. Le programme prévoit un prêt de 1 500 m<sup>2</sup> de dindon lourd ou de dindon léger sur une période de 20 ans, avec un don de 375 m<sup>2</sup> à l'échéance.

### Encan de quota dindon

Un seul encan de quota dindon a eu lieu en 2018. Les résultats de la vente de quotas de dindon par le système de vente aux enchères du 26 octobre 2018 sont les suivants :

#### → Dindons légers – Zone 3

2 437 m<sup>2</sup> ont été transigés au prix de 500 \$ par m<sup>2</sup>.

#### → Dindons lourds – Zone 2

1 200 m<sup>2</sup> ont été transigés au prix de 500 \$ par m<sup>2</sup>.

#### → Dindons lourds – Zone 3

500 m<sup>2</sup> ont été transigés au prix de 500 \$ par m<sup>2</sup>.

Le quota transigé sera applicable pour les périodes D72-E48 qui débutent le 28 avril 2019. ✘



## Titulaires éleveurs, quotas détenus et transferts de quota – dindon

Région	2017		2018		Transferts en 2018			
	Nombre de titulaires	Quantité de quotas détenus (m <sup>2</sup> )	Nombre de titulaires	Quantité de quotas détenus (m <sup>2</sup> )	Nombre	Achats (m <sup>2</sup> )	Nombre	Ventes (m <sup>2</sup> )
01 - Montérégie	40	244 112	41	254 751	23	34 095	19	23 456
02 - Rive-Nord	25	81 685	25	81 685	0	0	0	0
03 - Mauricie-Centre-du-Québec	19	65 466	18	54 827	1	781	5	11 420
04 - Est-du-Québec	36	134 808	36	134 808	3	411	1	411
05 - Cantons-de-l'Est	31	97 011	27	97 011	5	350	5	350
Encan					1	411	3	411
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>623 082</b>	<b>147</b>	<b>623 082</b>	<b>33</b>	<b>36 048</b>	<b>33</b>	<b>36 048</b>

## AUDITS ET PROGRAMMES

### Stratégie de réduction des antibiotiques

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont adopté, dans l'ensemble de l'industrie du dindon, une stratégie efficace pour réduire l'utilisation des antimicrobiens. La stratégie visant à éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques importants pour les êtres humains va bon train. Déjà, les antibiotiques de la catégorie I ont été éliminés en 2014. À la fin de 2018, les antibiotiques de catégorie II (haute importance) ont été retirés, et ils seront suivis par les antibiotiques de catégorie III (importance moyenne) d'ici la fin de 2019. La stratégie autorise l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques aux fins de traitement, de même que le recours aux anticoccidiens (antibiotiques de catégorie IV, qui sont de faible importance et ne sont pas utilisés en médecine). Cette initiative joue un rôle très important pour gagner et conserver la confiance des consommateurs.



Agence de la santé publique du Canada a communiqué des résultats encourageants aux ÉDC dans le cadre de la surveillance à la ferme du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA). Les données recueillies lors des tests à la ferme, dont certaines proviennent du Québec, ont permis de constater des profils différents de résistance des bactéries trouvées dans les dindons et dans les poulets à chair. La différence qui existe entre les profils de résistance de ces deux espèces met en lumière l'importance d'une surveillance propre aux dindons dans le cadre du PICRA.

### Un premier magazine sur l'UAM pour les ÉDC

La première édition du magazine des ÉDC sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM), Lignes directrices pour l'utilisation des antimicrobiens dans l'industrie du dindon, a été publiée en décembre 2018.

Ces lignes directrices ont été préparées pour les éleveurs de dindon et les partenaires de l'industrie au moment où tous s'adaptent aux nouvelles réalités de la réduction et de l'utilisation responsable des antimicrobiens dans la production canadienne de dindon. Ces lignes directrices seront constamment mises à jour en fonction des nouvelles informations et des résultats.

Des éléments intéressants y sont abordés, tels que :

- Le rôle de l'éleveur de dindon, du vétérinaire, du fabricant d'aliments pour la volaille et des couvoirs;
- Les antibiotiques pour la prévention et le traitement;
- Les maladies infectieuses courantes chez les dindons;
- La lutte contre les infections à l'aide de solutions de rechange et de vaccins. >



### Les vérifications externes des ÉDC se poursuivent

L'organisme NSF Canada Agricultural Certification Company a été mandaté par les ÉDC afin d'effectuer des vérifications du Programme de soin des troupeaux (PST) visant à prouver et à garantir, de manière transparente et neutre, aux détaillants, aux restaurants et aux consommateurs, que les dindons canadiens étaient élevés avec soin et respect. Les vérifications ont été menées auprès d'un échantillon aléatoire d'élevages de dindons de toutes les provinces. L'organisme NSF Canada Agricultural Certification Company a déterminé que le programme PST a été mis en œuvre avec efficacité, qu'il est tenu à jour de façon continue, et que les mesures de soin aux animaux ont été appliquées uniformément.

### Mise à jour du programme PST

Les ÉDC, en collaboration avec les Éleveurs de volailles du Québec et les provinces, ont travaillé activement à la mise à jour des exigences du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) et du Programme de soins des troupeaux. La parution du manuel du PSAF et du PST des éleveurs de dindons est prévue en début d'année 2019.

Ce cadre d'évaluation confirme la crédibilité du programme de bien-être animal puisque le comité d'évaluation est formé de représentants de l'industrie avicole, des gouvernements, des chercheurs, des groupes de défense des animaux et des représentants d'associations de vente au détail et de restauration.

Tout comme les PPC pour leur programme PSA dans le secteur du poulet, les ÉDC ont reçu l'approbation et une confirmation de conformité du PST du Conseil national des soins aux animaux d'élevage (CNSAE), qui élabore et révisé les Codes de pratiques, à la suite du processus du Cadre d'évaluation des soins aux animaux (CESA) par lequel les exigences de nos programmes de bien-être animal sont comparées à celles du Code de pratiques. ✕



## MARKETING

La division du marketing s'affaire tout au long de l'année à mettre en œuvre les plans marketing établis en collaboration avec le comité promotion dindon. Son mandat: planifier, organiser et coordonner les différentes activités de marketing pour le Dindon du Québec.



Les objectifs pour 2018 étaient de stimuler les ventes de dindon au Québec avec des stratégies distinctes pour les découpes et le dindon entier, en plus de changer les perceptions négatives du produit en abordant les tabous sur la tendreté de la viande et sur la difficulté à cuisiner le dindon. On visait également à augmenter la présence du dindon en épicerie et dans les restaurants afin de permettre aux consommateurs d'opter plus régulièrement pour cette viande blanche et protéinée.

Cette année encore, les femmes de 18 à 45 ans, responsables des dépenses alimentaires du ménage, du moins conjointement, étaient la clientèle visée. Les initiatives ciblaient plus précisément les «super mamans», les milléniaux, les femmes qui désirent se tenir en forme et celles qui font attention à leur alimentation.

Le dindon a été positionné comme une protéine santé avec le slogan *Le Dindon du Québec, plus de pro-téines, moins de gras* et *Le Dindon du Québec, c'est dindon bon!*

### Un nouveau guide pour les professionnels de l'alimentation

Un nouveau guide a été produit pour encourager les différents intervenants à mieux connaître le dindon. Le document présente une foule de coupes à réaliser à partir du dindon entier. Il fait un bref survol de l'élevage, de la cuisson et de la haute teneur nutritive du produit. Tous les diététistes, membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, ont pu commander gratuitement des dépliants de recettes *C'est dindon bon!* pour leur clientèle.



Grâce à un travail de collaboration remarquable avec les différents intervenants de la filière avicole, il est maintenant possible de dire « mission accomplie »! Tous pourront dorénavant bénéficier de ce bel outil inspirant.

### Une vitrine virtuelle optimisée pour les éleveurs de dindon

Afin de mettre de l'avant le travail acharné des éleveurs de dindon, la page Découvrez nos éleveurs sur le site Web du Dindon du Québec s'est refait une beauté. Le tout a été réfléchi afin de permettre aux utilisateurs de repérer facilement l'information sur les familles d'éleveurs au Québec. Une courte description, une photo ainsi qu'un lien vers une recette composent le portrait de ces familles. >

### Un formulaire de commandites pour mieux cibler les partenariats

Un nouveau formulaire de demande de commandite a également été ajouté au site Web sous la catégorie Événements afin d'uniformiser les demandes des différents organismes et de sélectionner plus facilement celles qui respectent les conditions d'attribution.

### L'achat de dindon directement à la ferme, c'est possible!

Pour faire suite à la demande grandissante des consommateurs de manger « local » et de connaître la traçabilité d'un produit, l'ajout de la route du dindon, regroupant les entreprises qui font de la vente à la ferme, a été effectuée sur le site Web. Ainsi, les consommateurs pourront se rendre directement chez les éleveurs pour acheter leur dindon. Quelle bonne nouvelle pour les aviculteurs qui travaillent fort tout au long de l'année pour offrir le meilleur produit possible.



### Un nouveau look pour le camion de rue du Dindon du Québec!

Dans un souci d'optimisation de l'image de marque du Dindon du Québec, il fallait impérativement repenser le visuel créatif du camion de rue ainsi que tous les éléments promotionnels qui y étaient reliés. L'objectif? Mettre de l'avant de succulents plats à base de dindon pour attirer l'œil des consommateurs et ajouter plusieurs messages-clés sous forme d'illustrations qui caractérisent à merveille le Dindon du Québec. Le tout a également été pensé de façon à correspondre aux tendances actuelles afin de séduire les cibles de la marque.



### Le Dindon du Québec en épicerie, une stratégie qui tient la route

Alors que le petit camion de rue a offert plus de 16 500 bouchées de dindon chez Metro et IGA, le gros camion de rue a participé à une quinzaine d'événements à grand achalandage au Québec. Des milliers de personnes ont ainsi eu la chance de goûter le Dindon du Québec au cours de l'année 2018.

Afin de prolonger la période de mise en bouche à l'année, il a été proposé aux détaillants/gérants des viandes de planifier une démonstration lors de l'activation avec le camion de rue. Ils ont eu le choix de faire affaire avec leur personnel ou avec l'Escouade culinaire, une agence de chefs cuisiniers. L'effet désiré était de semer l'idée d'offrir une démo avec du dindon tout comme il est naturel de le faire pour d'autres viandes. Ainsi, au cours de l'année 2018, le nombre d'occasions où il était possible de faire goûter le dindon a augmenté de façon considérable. En faisant la dégustation près des présentoirs de découpes, le processus d'achat est encore plus simple pour le consommateur et les chances qu'il achète le produit se voient ainsi multipliées. C'est par une stratégie à 360 degrés que l'équipe orchestre les dégustations en épicerie, ce qui permet de convaincre les épiciers d'offrir un prix plus avantageux sur les découpes de dindon lors des activations en magasin. Cette initiative, qui a fait ses preuves, est intégrée au plan marketing 2019.



Dégustation en épicerie avec le chef Thierry Maurer de l'Escouade culinaire

### **Nouvelle offre de découpes de dindon chez Metro!**

C'est avec grande fierté qu'une augmentation de la variété de découpes de dindon a été constatée chez Metro. En 2018, les consommateurs ont pu se régaler de brochettes, souvlakis, filets et cubes. Une viande polyvalente qui se consomme tout au long de l'année!

### **Les promotions croisées, une stratégie marketing gagnante pour le Dindon du Québec**

Trois promotions croisées ont été réalisées en 2018, compte tenu du succès constaté en 2017. Le Dindon du Québec a donc décidé de collaborer avec Nando's, El-Ma-Mia et Patak's pour faire la promotion de la demi-poitrine de dindon en épicerie. Les résultats ont été convaincants, les ventes ayant augmenté de 4 % à 12 % selon le prix et l'emplacement en circulaire. Ce mode de vente croisée est idéal pour faire connaître le produit et inciter le consommateur à acheter le dindon plutôt qu'une autre protéine, tout en bénéficiant d'un produit gratuit.



*C'est avec grande fierté qu'une augmentation de la variété de découpes de dindon a été constatée chez Metro.*

### **Tipiak et le Dindon du Québec chez Sobeys**

Plus de 300 employés de Sobeys ont eu l'occasion de déguster trois plats à base de dindon le 13 septembre dernier au siège social à Montréal. Un projet en collaboration avec un des partenaires du Dindon du Québec, le courtier ID Foods, et leur client TIPIAK. Cette entreprise offrant des produits tels que lentilles, quinoa et couscous, l'événement a permis aux employés d'apprécier différentes façons d'apprêter cette protéine.

### **Le Dindon du Québec comble l'appétit des employés de Metro**

Pour une deuxième année consécutive, Metro a invité le camion de rue à son BBQ estival. Les participants ont adoré la brochette de dindon asiatique, la brochette de dindon shish-taouk et le miniburger de dindon effiloché. Cette belle collaboration avec Metro s'est avérée un franc succès, et grand est le souhait de continuer de travailler en synergie avec leur équipe pour faire la promotion du dindon tout au long de l'année!

### **Le dindon au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe!**

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant pour faire briller le Dindon du Québec dans le monde de l'hôtellerie, de la restauration et de l'institutionnel. Un travail minutieux a notamment été accompli avec le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe afin d'introduire le dindon dans les nouveaux menus. La chef Brigitte Cazalais, qui a concocté le menu pour la Journée Pacini et le Gala Cérès, est très emballée par les découpes de dindon et se donne comme mandat de les intégrer à la nouvelle offre alimentaire du Centre de congrès. >

### Le Dindon du Québec, commanditaire de choix

Cette année, plusieurs commandites sportives et commandites en produits étaient au menu. Le Dindon du Québec est fier de contribuer au succès de ces événements en y offrant gratuitement du dindon. Les commandites permettent de redonner à la communauté tout en faisant goûter le dindon à des consommateurs potentiels.

Voici une liste des commandites de 2018 :

Grand prix de Valcourt	9 au 11 février
Caribou	Du 15 au 17 février
Défi Leucan Gatineau	22 mars
Sommet du sport 2018 ESIM Montréal	12 et 13 avril
Défi Leucan Longueuil	8 mai
Tournoi de golf ADA	22 mai
Tournoi de golf CTAC	24 mai
Tournoi de golf Rêve d'enfants	29 mai
Party des 1000	15 juin
BBQ des employés de Metro	20 juin
Camp de jour ITHQ	Du 26 juin au 10 août
Expo agricole de Saint-Hyacinthe	Du 27 juillet au 5 août
Osheaga	3 et 4 août
Tournoi de golf COMAX	10 août
Suprême laitier de Saint-Hyacinthe	24 août
AQINAC Centre de congrès de Saint-Hyacinthe	13 novembre
Marché de Noël de Granby	29 novembre



### Les champions redemandent du dindon!

Encore une fois cette année, des commandites sportives ciblées ont permis au dindon du Québec de faire valoir ses vertus ainsi que son goût incomparable auprès d'un public tout indiqué. Parce qu'après tout, le dindon rime avec plus de protéines, moins de gras et une multitude de repas délicieux et nutritifs à préparer chez soi. Soulignons deux événements qui ont marqué l'année 2018. Tout d'abord, la marque a renouvelé son engagement avec l'École de hockey des Canadiens de Montréal. Afin d'optimiser la commandite, elle a profité de toutes les occasions possibles pour faire déguster du dindon :

- Camp de la relâche scolaire;
- Écoles de hockey;
- Camps pour les diabétiques;
- École de hockey féminin des Canadiens de Montréal.

Par la suite, le Dindon du Québec a été fier partenaire de la Coupe Rogers présentée par la Banque Nationale. Ainsi, plus de six concessions servaient de délicieux plats de dindon, tels que la poutine à l'effiloché de dindon, le burger LT de dindon et plusieurs autres mets à faire saliver les fans de tennis. Le dindon figurait également au menu du salon VIP Infinity ainsi qu'au cocktail d'înatoire et dans les loges. Un bon de réduction a été offert dans le programme de la Coupe deux fois durant la semaine. Au total, près de 7 500 plats de dindon ont été vendus dans les concessions durant la Coupe Rogers.





### Des commandites en produits qui surpassent les attentes

Encore une fois cette année, l'équipe du Dindon du Québec a ciblé des événements afin de mettre en valeur les différents plats et découpes qu'offre la protéine. Le dindon a été en vedette lors de la 4<sup>e</sup> édition du Mondial des cidres SAQ au Complexe Desjardins à Montréal, un événement qui s'inscrit dans le cadre du prestigieux volet gastronomique de Montréal en lumière.

Le 2 septembre dernier, Jonathan Garnier a impressionné la galerie avec une délicieuse recette de Dindon du Québec lors de la Fête des Vendanges de Magog. C'est au pavillon des dégustations qu'une démonstration culinaire de pilon de dindon a été faite devant plus de 250 personnes pour l'édition spéciale BBQ.

Le 16 septembre dernier, le camion de rue du Dindon du Québec a participé à la 33<sup>e</sup> édition du Gala des prix Gémeaux. L'instant d'une soirée, le Dindon a pris part à l'événement en offrant de délicieuses bouchées de dindon aux professionnels de la télévision et des médias numériques les plus en vogue du Québec au cours de l'après-soirée du gala. Le burger de dindon effiloché, le pilon de dindon BBQ et la brochette de dindon asiatique ont su conquérir l'estomac des gens présents à l'événement. Nous sommes fiers d'avoir contribué au succès de cette soirée et d'avoir pu, une fois de plus, mettre de l'avant le dindon du Québec.

### Former les chefs de demain pour assurer la pérennité du dindon au Québec

Une formation sur le dindon est maintenant offerte dans le cadre des programmes de cuisine DEP, cuisine ASP et boucherie DEP. Le cours se donne en deux volets : un plus théorique qui introduit l'élevage, les mythes, la valeur nutritive, les coupes et les recettes de dindon et un autre plus pratique où le chef fait la démonstration de la découpe à partir d'un dindon entier. Le grand engouement de la relève culinaire pour le dindon prouve que celui-ci a sa place dans l'apprentissage des chefs de demain.

### De précieux nouveaux ambassadeurs

Le Mois de la nutrition, en mars, a été l'occasion de promouvoir ce nouvel outil gratuit pour notre clientèle cible. Plus de 5 000 dépliants recettes ont ainsi été remis aux nutritionnistes.

### Jimmy Sévigny, un allié de choix pour le Dindon du Québec

Considérant que les femmes de 18 à 45 ans constituent le public cible du Dindon du Québec, qui de mieux que Jimmy Sévigny pour communiquer directement avec elles? Cet ambassadeur du Dindon du Québec cadre d'ailleurs parfaitement avec les objectifs de 2018, qui sont d'inspirer la santé, l'activité physique et la forme. Six recettes de dindon se retrouvent donc dans le nouveau livre de Jimmy Sévigny, *Le meal prep au service de votre santé*, lancé le 19 septembre dernier. Une occasion formidable de rejoindre notre public cible et de réitérer l'importance d'intégrer le dindon à un menu équilibré. Depuis le lancement du livre, des centaines de personnes ont publié des photos de leur préparation de recettes sur les différentes plates-formes de Jimmy Sévigny. Une vidéo « how to » a d'ailleurs été produite par son équipe afin de permettre aux gens de suivre étape par étape l'élaboration de la recette de boulettes de dindon. En plus de profiter de l'importante tribune de Jimmy, il est possible d'observer en temps réel les gens qui parlent, essaient ou même partagent ses recettes à base de dindon. >



### **Ricardo, une stratégie de masse qui fonctionne toujours**

L'année 2018 a été marquée par une belle collaboration avec l'équipe de Ricardo Media grâce à deux campagnes imprimées et à une campagne Web estivale. Le Dindon du Québec a été présent au début de l'été avec une page publicitaire mettant de l'avant les messages-clés du Dindon du Québec ainsi qu'une savoureuse recette de boulettes de dindon qui s'est retrouvée dans le dossier Fête des voisins de l'édition d'avril.

Plus de 2 millions d'impressions ont marqué notre campagne Web. Une publication Facebook a également été faite sur la page de Ricardo, rejoignant 50 173 personnes. Un beau dossier dans l'édition de septembre a quant à lui permis de mettre l'accent sur la polyvalence du dindon, pour inciter les consommateurs à considérer différentes découpes à intégrer dans leur menu quotidien. Trois chefs de l'équipe de Ricardo ont proposé chacun une recette utilisant le filet de poitrine, les cuisses et le rôti de poitrine. Il est possible de consulter l'article du magazine de septembre, *Vitalisez votre automne*, pour noter le rayonnement du dindon et la rigueur du dossier.

Ricardo s'est surpassé pour le temps des fêtes en proposant la meilleure recette de rôti de dindon des 17 dernières années. Rien n'a été oublié : la saumure, la farce et même la sauce... tout y est! Gageons qu'elle a permis aux consommateurs de se régaler et d'impressionner leurs convives.

### **Les Portes ouvertes : une occasion de présenter avec fierté le monde avicole!**

Le 9 septembre dernier, l'équipe des Éleveurs de volailles du Québec s'est rendue au Stade olympique en compagnie de Guillaume Côté, président du comité de promotion du dindon, pour faire la promotion de l'élevage de volailles au Québec. Plus de 10 000 personnes se sont déplacées pour participer à cette journée célébrant l'agriculture au Québec et rencontrer des éleveurs passionnés. Les Portes ouvertes constituent une occasion unique d'échanger avec les consommateurs sur les bonnes pratiques d'élevage et de déboulonner les mythes qui entachent le domaine avicole.

Le gros camion était aussi présent pour faire déguster une foule de plats de dindon.

### **Le dindon entier, la protéine qui rassemble les familles pour célébrer l'Action de grâce**

Afin de réaffirmer la place du dindon à l'Action de grâce et d'en rappeler l'importance, des concours ont été organisés sur les différentes plates-formes, de nombreuses recettes de rôti de dindon et de dindon entier ont été partagées et une infolettre spéciale *Action de grâce* a été envoyée aux 60 000 abonnés. Le site Web Dindon du Québec et la page Facebook se sont également mis en mode Action de grâce pour l'occasion.





### **Le dindon, convivial, rassembleur et indispensable pour un repas des fêtes réussi**

Le temps des fêtes est le moment de l'année où le Dindon du Québec peut compter sur ses partenaires pour faire la promotion du dindon. Que ce soit le traditionnel rôti de dindon de Ricardo, le dossier « Une dinde et ses farces » de la SAQ ou les nombreuses recettes festives de Jonathan Garnier, le dindon est à l'honneur tout le mois de décembre et on aime ça! On profite donc de tout ce beau bruit médiatique pour repartager le contenu sur les différentes plates-formes du Dindon du Québec.

### **Une savoureuse collaboration avec les éditions Pratico-pratiques**

Le magazine 5-15 a été conçu pour les gens pressés qui aiment cuisiner de bons plats en toute simplicité. Le partenariat avec cette équipe a donc été naturel pour le dindon, qui se veut une source de protéine accessible. Trois délicieuses recettes nécessitant trois ingrédients ont été créées par des chefs pour rappeler aux consommateurs que le dindon est polyvalent et qu'il est tout sauf compliqué de le cuisiner. Nous avons également profité de l'occasion pour intégrer une superbe page publicitaire qui incite les lecteurs à consulter le site Web pour plus d'inspiration pour leur menu du temps des fêtes.

### **La promotion du dindon à l'échelle nationale : un nouveau plan se dessine**

En 2018, la collaboration avec Les Éleveurs de dindon du Canada a permis d'arrimer avec succès les efforts marketing de chacun. Les ÉDC misent davantage sur la création de recettes, la rédaction de contenu, les concours et les infolettres pour rejoindre les consommateurs et les inciter à consommer du dindon.

Cette année a également été le début d'un projet ralliant toutes les provinces canadiennes : une campagne marketing à l'échelle nationale visant à augmenter la consommation de dindon de 20 % pour 2024. Les stratégies de cette campagne reposent surtout sur les médias de masse, l'association à des vedettes locales à titre d'ambassadeurs de la protéine et la création de nouvelles recettes au goût du jour. Ces initiatives viendront donc s'arrimer aux activités marketing provinciales, qui s'orientent davantage vers la mise en bouche. La recette magique pour inciter à l'achat ou à un changement d'habitude est la fréquence à laquelle le consommateur est rejoint et la façon dont il est rejoint. L'état d'esprit n'est pas le même lorsqu'on regarde une publicité à la télévision que lorsqu'on déguste une bouchée de dindon directement sur le lieu de vente. Il est donc primordial de maintenir le marketing provincial pour rejoindre le consommateur d'une façon tout à fait différente de ce que Zeno Group propose, et ce, en s'immergeant directement dans le parcours d'achat en épicerie. ✕

*Les stratégies de cette campagne reposent surtout sur les médias de masse, l'association à des vedettes locales à titre d'ambassadeurs de la protéine et la création de nouvelles recettes au goût du jour.*



*Savoir œuvrer avec transparence, mobilisation  
et saine gouvernance afin d'assurer la pérennité  
des entreprises avicoles d'ici.*





***La force de la filière agricole***

**LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250, Longueuil (Québec) J4H 4G1



450 679 0540

[volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca)